Nos 118-119 JUILLET-AOÛT 1929.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

Directeur : M.-V. BERNADOT, O. P.

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Grâce habituelle et Vie surnaturelle

Nous nous contentons souvent d'une connaissance tout extérieure de la vie surnaturelle. Dans la pratique du moins, c'est une conception de cette sorte qu'il paraît bien que nous utilisons. Un Code de lois positives, divines et ecclésiastiques; puis quelque méthode plus ou moins empirique de vie spirituelle concrétisée en un règlement : telles sont les lumières dont beaucoup d'âmes, même religieuses et sacerdotales, se contentent pour la conduite pratique de leur vie surnaturelle. C'est peu, vraiment. La vie surnaturelle, comme toute autre, veut être comprise du dedans et donc considérée dans ses principes.

On dirait parfois que nous n'attachons pas d'importance bien particulière à la grâce habituelle et sanctifiante. Matière à spéculation apparemment et qui n'intéresse que les théologiens, dont c'est l'office d'en discuter. Lorsqu'il

nous arrive d'y songer, nous n'allons guère au-delà de cette considération que l'état de grâce est requis pour mériter, proprement, devant Dieu.

Il s'agit, en vérité, de bien autre chose. La vie surnaturelle est la vie de la grâce habituelle. On ne saurait parler de vie s'il n'y a d'abord un vivant. Or c'est la grâce habituelle qui fait de nous des vivants dans l'ordre surnaturel. En dehors d'elle, il n'y a que des morts, surnaturellement.

La grâce habituelle est le principe même de la vie surnaturelle. Tout comme la nature humaine est le principe de la vie humaine. Si je ne suis pas un homme, que me parlez-vous de vivre en homme? La vie humaine ne me concerne pas. Et pas davantage la vie surnaturelle, si je ne suis pas en état de grâce. La grâce actuelle n'y suffit point. Tout son pouvoir se borne à nous y préparer, du moins au point de vue où nous nous plaçons ici. Et elle nous y prépare en nous disposant à la grâce habituelle.

Voilà pourquoi la vie surnaturelle est vraiment une vie et notre propre vie. Tout autant, à sa manière, que la vie humaine. Et pour le même motif, qui est que, l'une comme l'autre, elles ont au-dedans de nous leur principe et que ce principe est véritablement nôtre. Pour saint Thomas, la grâce actuelle garde en nous le caractère d'un secours emprunté. La grâce habituelle devient quelque chose de nous et comme un élément constitutif de notre être. Posez la grâce habituelle et, à l'instar de la vie humaine raisonnable, la vie surnaturelle nous devient naturelle. Plus exactement, elle nous devient connaturelle. Mais pour nous ici, c'est la même chose.

Dans ces conditions, comment se fait-il qu'elle nous demeure difficile? Pas plus difficile, au fond, que la vie raisonnable. La difficulté, du moins, est de même ordre dans l'un et l'autre cas. Nous sommes des êtres qui ne

sont pas précisément simples. Il y a en nous comme des étages d'être superposés : animal, raisonnable, surnaturel. Et nous devons conduire toute notre vie, qui est complexe puisque nous le sommes nous-mêmes, selon les exigences et au bénéfice de ce qu'il y a en nous de plus haut. La difficulté d'assujettir au surnaturel le rationnel et le sensible est de même ordre que la difficulté de conformer le sensible au rationnel.

La grâce habituelle n'est pas seulement le principe intérieur de notre vie surnaturelle. Elle en est, par une conséquence immédiate, la règle. C'est-à-dire que, dans son être même, la loi fondamentale de notre vie surnaturelle se trouve inscrite. Disons, hardiment, la loi naturelle de notre vie surnaturelle.

Le rapport de la vie humaine à la nature humaine nous fournit, ici encore, l'analogie la plus exacte. Tout le monde sait ce qu'on entend, sur le plan de notre vie humaine, par la loi naturelle. Ce n'est rien d'autre que l'expression immédiate, en termes d'action et en forme préceptive, des exigences essentielles de la nature raisonnable. Cet achèvement de son être, qui a pour elle valeur de fin; les essentielles directions de cette activité qui l'acheminera à sa perfection : tout cela se trouve, pour ainsi dire, déterminé par son être même, imprimé dans sa structure. Et tout cela est naturellement et immédiatement perceptible, discernable pour notre intelligence. S'il n'y avait pas premièrement cette loi naturelle, inscrite dans notre être, enregistrée dans notre intelligence pratique, nulle loi positive ne pourrait avoir prise sur nous. Car la loi positive ne représente rien d'autre que la consécration, l'explicitation, l'application extensive de la loi naturelle. Une vie, dont c'est le caractère essentiel d'avoir sa source dans le vivant lui-même, ne se laisse pas régir premièrement du dehors.

Or, dans l'économie de notre vie surnaturelle la grâce fait fonction de nature. Ce que nous venons de dire de la nature humaine par rapport à la vie humaine s'applique entièrement à la grâce par rapport à la vie surnaturelle. La vie surnaturelle n'est pas du tout une sorte de matière première, indifférente de soi, que seuls les préceptes positifs viendraient déterminer et façonneraient à leur guise. Vie de la grâce, elle est au contraire déterminée dans sa source même. Comme la vie humaine dans la sienne, qui est la nature raisonnable. L'être de la grâce impose à la vie surnaturelle sa fin et son objet. La structure de la grâce se retrouvera nécessairement dans celle de l'activité dont elle est le principe. La grâce porte en soi le programme impératif, la loi naturelle de notre vie surnaturelle.

Mais cette loi, ce n'est plus à notre intelligence qu'il appartient d'en prendre connaissance. Notre foi seule, prolongée, au besoin, en théologie, a, cette fois, qualité et capacité. La foi est à la grâce habituelle ce que l'intelligence est à la nature raisonnable. Or la foi nous révèle, touchant la grâce habituelle, que c'est une participation à la propre nature de Dieu. Il y a la nature divine en Dieu et il y a la nature divine en nous. Elle se trouve en Dieu dans son état natif et parfait, en nous à l'état imparfait de simple participation. C'est la même nature divine pourtant, en ce qu'elle a de propre et d'unique.

La grâce habituelle est donc en nous la nature même de Dieu à l'état participé. Et la vie surnaturelle est la vie de la grâce habituelle. D'où cette conséquence immédiate et d'une immense portée pratique que notre vie surnaturelle se doit définir pareillement comme une participation à la propre vie de Dieu. Disons, plus précisément encore, comme une reproduction, comme une stricte imitation de la vie divine.

Quelle lumière nous obtenons ainsi sur cette grande parole de Jésus rapportée en saint Matthieu, v, 48 : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » Et sur ce mot de saint Paul, Éphésiens, v, 1, qui lui fait écho : « Soyez les imitateurs de Dieu comme des enfants bien-aimés. » De tels propos nous étonnent! Nous n'avions donc pas compris que Dieu est notre Père et que nous sommes ses enfants par la grâce? Nous n'avions donc pas compris que, dans la grâce, nous sommes rendus participants de la nature divine? Nous n'avions donc pas compris que notre vie surnaturelle est la vie de cette nature divine participée? La parole de Jésus et le mot de son Apôtre traduisent, sous sa forme la plus intelligible et la plus positive aussi, la loi naturelle de notre vie surnaturelle.

Sous sa forme la plus positive et, quoi qu'en pense un certain matérialisme spirituel, sous sa forme la plus précise et la plus pratique. Car enfin la vie divine en Dieu n'a rien de vague. C'est au contraire tout ce qu'il y a de mieux déterminé. Et si nous sommes bien éloignés d'en pénétrer le mystère, ce que nous en savons n'est pas moins fort précis, et nous peut vraiment servir de modèle pratique. Nous espérons le montrer dans un autre article.

Revenons à notre grâce sanctifiante, qui ne nous a pas livré toute la lumière de vie qu'elle recèle. Une analyse plus détaillée de sa structure va nous permettre de préciser, par une autre voie que la considération de la vie divine en Dieu, cette loi naturelle de notre vie surnaturelle.

*
* *

Pour absolument transcendante qu'elle soit par rapport à toute autre nature, existante ou simplement possible, la grâce habituelle n'en appartient pas moins à l'ordre créé.

Or c'est le privilège de la seule Nature divine incréée d'être le principe immédiat de son action. Bien plus, comme il est son existence même, Dieu est son action et sa vie mêmes. Les êtres créés, y compris la grâce habituelle, n'exercent l'activité qui leur convient que par l'entremise de puissances ou facultés, émanées mais distinctes de leur substance. Et l'on peut dire que ces facultés achèvent de nous faire connaître, en même temps que la nature dont elles sont les organes, la vie que, par leur entremise, cette nature est appelée à mener.

Cette révélation complémentaire est particulièrement opportune dans le cas de la grâce habituelle. Nous avons dit avec l'apôtre saint Pierre, qu'elle était une participation à la propre nature de Dieu. Mais cette nature divine elle-même, nous savons bien qu'elle ne se peut véritablement définir. Ni donc cette participation à la nature divine que nous avons dans la grâce sanctifiante. Saint Paul n'a-t-il pas écrit : « Ce sont là des choses que l'œil n'a pas vues, ni l'oreille entendues, qui ne se sont pas révélées à un cœur d'homme, des choses que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment » (I Corinthiens, II, 9)? Et cela s'entend du mystère de la grâce. Ce que nous en connaissons, au sentiment de saint Thomas, c'est surtout son dynamisme, ses transcendantes énergies, ses activités, c'est-à-dire, en somme, les facultés divines dont nous sommes enrichis. Il en va d'ailleurs tout de même pour Dieu, dont nous connaissons mieux la vie que la nature.

Les organes de la nature divine en nous sont parallèles à ceux de notre nature humaine. La nature humaine exerce sa vie par le moyen de deux ordres de facultés. En sa qualité de nature spirituelle, elle donne origine aux deux facultés d'intelligence et de volonté, qui sont ses organes propres et les principes de sa vie rationnelle. En tant qu'elle est unie à un corps, elle donne naissance aux sens,

extérieurs et intérieurs, et à la double sensibilité, facultés de soi animales qui se rationalisent et s'humanisent par leur liaison aux puissances spirituelles.

Tout de même, la grâce sanctifiante nous apparaît pourvue de deux ordres bien distincts de principes de vie surnaturelle. En sa qualité propre de nature divine à l'état participé, elle donne naissance à ces principes de vie proprement divine que sont les vertus théologales de foi, d'espérance et de charité. Ce sont ses organes propres, comme l'intelligence et la volonté sont les organes propres de la nature humaine raisonnable. En tant que nature divine reçue dans une nature humaine, la grâce habituelle développe un second ordre de vertus surnaturelles, qui sont les vertus morales infuses, dont la fonction n'est plus de faire de la vie intrinsèquement divine, mais de diviniser, dans sa source même, notre propre vie humaine. Les vertus morales infuses sont aux vertus théologales un peu ce que nos facultés sensibles sont à nos facultés spirituelles. Pour être complet, mentionnons, sans nous y attacher davantage, ce troisième groupe, un peu spécial, de facultés issues en nous de la grâce sanctifiante que sont les dons, intellectuels et affectifs, du Saint-Esprit. En somme, ils représentent un système complémentaire d'organes de liaison vitale entre les vertus infuses, théologales et morales, et certaines initiatives ou certaines prémotions ou certaines grâces opérantes du Saint-Esprit, dont les vertus elles-mêmes recueillent ainsi le bénéfice.

Or cette analyse trop succincte de notre organisme surnaturel n'a pas été introduite ici pour elle-même. Toute sa raison d'être est de faire comprendre ce que nous avons écrit plus haut, à savoir que l'ordre même suivant lequel doit se développer notre vie surnaturelle, son programme et sa loi naturels, déjà esquissés dans l'être même de la grâce sanctifiante, se précisent et s'explicitent

dans cet ensemble, dans ce système d'organes ou de vertus qui en dérivent. Mettons-nous bien dans l'esprit qu'il n'y a ni ne peut y avoir une seul acte authentique de vie surnaturelle qui ne procède de l'une ou de l'autre de ces vertus infuses, s'exerçant selon leur mode rationnel propre ou selon le mode divin des dons.

Qu'il s'agisse de notre vie théologale, qui est intrinsèquement divine, ou de notre vie morale surnaturelle, qui est de la vie humaine divinisée, ce n'est pas du tout une sorte d'activité sans forme ni objet distincts, destinée à recevoir des lois positives sa première et unique détermination et que ces lois positives façonneraient à leur guise. Les lois positives, fussent-elles même divines, pour indiscutable que soit leur autorité et normalement nécessaire leur intervention, ne viennent qu'en second pour confirmer, expliciter, appliquer, étendre la loi intérieure, qui est première et naturelle, n'étant que l'expression immédiate, sur le plan de l'action, de l'être même de la grâce et de l'ordre immanent aux vertus infuses, considérées individuellement et dans leur liaison organique.

Cette loi intérieure et naturelle de notre vie surnaturelle, saint Paul, qui est le Docteur par excellence de notre vie dans le Christ et dans l'Esprit, de la vie de la grâce en nous, le connaît sous le nom de loi de la charité. Et c'est la bien nommer. Car si le dynamisme de la grâce se révèle à nous dans tout l'organisme des vertus infuses, cet organisme lui-même a la vertu théologale de charité pour âme vivante.

Nous disions plus haut, parlant de cette première esquisse de la loi intérieure ou naturelle de notre vie surnaturelle qui s'identifie objectivement avec l'être même de la grâce sanctifiante, qu'il appartenait à la foi, développée opportunément en théologie, de nous le révéler. Pour ce qui regarde sa très importante détermination

ultérieure, telle qu'elle résulte de l'émergence en nous de l'organisme des vertus issues de la grâce, seule la théologie, prolongée au besoin en doctrine spirituelle, est qualifiée pour nous la faire connaître. Disons plus particulièrement la théologie de saint Thomas, dont c'est là l'une des excellences indiscutables. Elle nous réapprendrait, en outre, le rôle, souvent méconnu, de la vertu morale infuse de prudence dans la conduite de notre vie surnaturelle, qui est premièrement celui d'interprète de cette loi intérieure.

Paris.

A. LEMONNYER, O. P.

Le jugement téméraire

L'envie, disions-nous, est un péché capital (1).

Comme tout péché capital, il est la source d'autres péchés.

L'envieux s'attriste du succès et de la prospérité qui surviennent à autrui : il estime que cela lui fait tort et, par contraste, le rabaisse aux yeux du public. Il est donc porté à empêcher, à tout prix, cette faveur, qu'il trouve intempestive. Puisque l'attention et les applaudissements se concentrent sur celui qu'il jalouse, l'envieux, qui se croit oublié, souhaite qu'un prompt revirement se fasse, et tout d'abord qu'on juge moins favorablement son rival, et qu'on en arrive, au besoin, à le mal juger : tel est le raisonnement plus ou moins conscient qui va faire naître divers procédés déloyaux. Par le jugement téméraire, on rabaisse devant soi-même, dans sa propre appréciation, l'excellence du prochain. Par le dénigrement, on lui enlève près des autres sa réputation ; on cherche à l'humilier, à le ridiculiser, à le faire mépriser. Il y a bien d'autres filles de l'envie : la discorde, l'esprit de contradiction, les rivalités de toutes sortes, avec le triste cortège des injures, des malédictions et même des violences.

Étudions quelques-uns de ces travers qui sont opposés à la justice en même temps qu'à la charité : tout d'abord le jugement téméraire, dont nous allons voir la nature, puis la culpabilité (2).

(1) Voir *La Vie Spirituelle*, avril 1929, p. 32 et sv.

(2) En cet article, je commente les idées principales de S. Thomas, enseignées dans la II^{a} II^{ae}, qu. IX, art. 3 et 4.

*
* *

Le jugement téméraire est l'appréciation défavorable que nous portons intérieurement sur autrui, en nous basant sur de simples apparences, sans motifs plausibles ni valables. Ce jugement peut avoir divers degrés dans son affirmation. Il se formule catégoriquement et avec plein assentiment, quand, par exemple, nous pensons de quelqu'un : « c'est un voleur ». Ou bien, il s'exprime avec des réserves, plutôt comme un soupçon, un doute ou une opinion que comme une affirmation : « ne serait-ce pas un voleur? » « c'est peut-être un voleur »; « c'est probablement un voleur ».

Le doute, le soupçon, l'opinion et le jugement téméraires ont ceci de commun qu'ils ont, pour point de départ, de futiles apparences, et non pas une évidence, ni même une probabilité qui ait quelque fondement : c'est cela qui, précisément, fait leur témérité.

Si je porte un jugement défavorable sur une faute flagrante, qui se présente telle, sans aucune illusion possible, aussi bien pour celui qui la commet que pour moi qui en suis le témoin, il n'y a pas de jugement téméraire, mais un jugement de vérité : jugement obligé, que je ne peux m'abstenir de porter sans manquer à la vérité, sans nier l'évidence. Si, au crépuscule, je vois un individu escalader le mur de mon jardin et faire main basse sur mes fruits et mes légumes, je dois nécessairement juger que c'est un voleur.

Si une opinion, doute ou soupçon défavorable sur quelqu'un se trouve motivé vraiment par des faits indicateurs et des attitudes sujettes à caution, une telle probabilité garde sa valeur devant ma conscience. Mais je m'abstien-

drai d'étendre cette probabilité et d'en faire une certitude. Mes raisons de soupçonner quelqu'un ne pourront devenir des raisons de le condamner définitivement. Je mettrai des réserves à mon appréciation, penchant plutôt, par charité, à l'indulgence et à la bienveillance.

Que faut-il pour qu'un jugement de vérité ou un jugement d'opinion soit moralement correct? Il doit correspondre strictement aux faits et ne pas se généraliser en devenant un jugement de malveillance générale. Dépasser les faits évidents, ou tenir pour certain ce qui n'est que probable, ou pour probable ce qui est sans fondement, c'est sortir de la question et manquer à la vérité. Au surplus, on doit s'abstenir, devant une faute évidente ou probable, de déterminer la dose de responsabilité; il arrive que des faits délictueux n'aient pas toute la responsabilité que les apparences semblent démontrer. Enfin, ce jugement ne doit pas être divulgué : autrement il deviendrait une médisance.

Il y a donc jugement téméraire ou soupçon téméraire quand, sur des indices seulement, des indices qui ne sont point capables d'engendrer la certitude ou la probabilité, on se déclare à soi-même qu'autrui fait mal.

Le jugement téméraire et l'opinion téméraire sont, à la fois, contraires à la justice et à la charité.

Le sentiment de justice interdit de porter sans preuves une appréciation malveillante sur quelqu'un; car tout homme a le droit de garder sa bonne réputation devant les autres, tant que la réalité de son délit n'est pas établie et démontrée. Le fait d'avoir commis une faute n'implique pas qu'on abandonne le désir et le droit d'être estimé et favorablement jugé. Et la preuve en est que violer ce droit par la médisance est une faute certaine qui peut être extrêmement grave, bien qu'on dise la vérité.

De plus, le jugement téméraire est contraire à la cha-

rité. C'est vraiment la négation de l'amour; ce n'est plus aimer. L'amour est essentiellement bienveillance, acclamation du bien de l'ami. Si elle ne se surveille pas, l'amitié est plutôt aveuglément laudative, elle ne voit que des qualités et les exagère à plaisir, dans l'illusion complaisante et extatique du cœur.

Chose curieuse, quand nous jugeons défavorablement les autres, quand nous leur prêtons gratuitement des intentions louches ou des actions peu reluisantes, nous avons peine à nous figurer que cette malveillance — du moment qu'elle demeure secrète dans notre conscience — leur soit tellement préjudiciable et qu'elle viole, à leur égard, la justice et la charité! Mais essayons de nous mettre à la place de ceux dont nous jugeons, avec tant de facilité et de légèreté, les intentions et les actes; tout de suite changera la face des choses. Ne sommes-nous pas vite irrités de nous sentir environnés de soupçons, de voir nos actions indignement jugées? Alors, nous crions à l'injustice; nous sommes blessés de ce manque de vérité, de bonté et d'affection. Mais quoi? Serions-nous d'une autre essence que nos frères humains? Réclamerons-nous le droit d'être épargnés quand nous n'épargnons personne, d'être applaudis et encensés quand, sans scrupule, nous accablons et amoindrissons les autres dans notre estime?

Les causes pyschologiques du jugement téméraire, que nous indique saint Thomas, marquent bien qu'il est surtout fréquent dans les consciences où n'habite pas la charité fraternelle. Il fleurit chez ceux qui commettent habituellement les fautes qu'ils découvrent chez les autres et qui ont les défauts qu'ils stigmatisent dans leur prochain; car la vertu est candide et difficilement soupçonneuse. Le jugement téméraire est singulièrement facilité par le mécontentement ou l'aversion : quand on n'aime pas quelqu'un, on se persuade aisément qu'on a raison de ne pas

l'aimer; et quand on ne se forge pas de raisons de ne pas l'aimer, on s'accroche à tout, même à de futiles apparences, pour y découvrir motif de récrimination et de rancune. Cette malveillance spontanée, à l'égard de ceux que nous détestons, n'a d'égale que la bienveillance naïve et outrée que nous montrons à l'égard de nos amis. L'impartialité objective dans nos jugements est presque un miracle, car elle exige que nous sortions totalement de nous-mêmes, de nos affections, de nos points de vue, de notre manière de sentir, de notre propre et habituelle mentalité.

Ne pas juger témérairement est la preuve d'une grande objectivité d'esprit, puisque c'est avoir horreur du jugement faux, incertain et incomplet. C'est plus encore la preuve d'une grande fermeté de caractère, puisqu'on ne veut pas être esclave de ses sympathies ni de ses antipathies, mais au contraire s'inspirer, dans ses appréciations, de la plus équitable bienveillance pour les actes, les intentions et les personnes.

* * *

Le jugement téméraire, tel que nous venons de le définir, est-il moralement fautif?

Il est évident qu'au point de vue culpabilité, le jugement téméraire, dans les mêmes conditions et vis-à-vis du même objet, sera toujours plus coupable que le soupçon et l'opinion téméraires.

Il y a discussion, entre les théologiens, pour savoir si le soupçon et l'opinion téméraires, à cause de leur manque d'affirmation, peuvent aller jusqu'au péché grave. Par le fait qu'on émet un simple soupçon sur quelqu'un en matière grave, se rend-on coupable d'un péché grave? Certains moralistes l'affirment, disant qu'une telle prévention, sans motifs sérieux, à l'égard du prochain, est souverainement injurieuse pour lui.

En tout cas, le véritable jugement téméraire peut aboutir à une culpabilité grave, dans les conditions suivantes :

1°) Il faut que ce jugement téméraire soit pleinement délibéré, consenti, fixé dans la conscience, avec l'acceptation de toutes ses conséquences. La preuve la plus nette que ce jugement est délibéré, c'est qu'on s'y entête, malgré l'évidente précarité des indices sur lesquels il s'appuie. C'est pourquoi, chez les consciences timorées, scrupuleuses au bon sens du mot, et qui ont l'habitude de repousser ces opinions malveillantes sur autrui, le jugement téméraire ne peut guère exister à l'état de péché mortel. Il est plutôt, chez elles, à l'état d'ébauche dans l'esprit ou de formule vague dans l'imagination. Le jugement téméraire délibéré est d'ordinaire le fait des envieux qui sont établis dans la haine d'autrui et qui cherchent partout des motifs de nourrir leur rancune.

2°) Il faut que ce jugement soit vraiment téméraire, c'est-à-dire basé sur des indices légers, insuffisants pour donner une certitude morale ou une solide probabilité. En face de délits évidents et que l'on apprécie comme tels, il n'y a pas de jugement téméraire. Il n'y en a pas non plus si, étant donné les personnes, le temps, le lieu et une certaine expérience de la vie, on peut conclure avec forte probabilité à des faits répréhensibles. De tels jugements ne supposent pas une vérité mathématique ou métaphysique absolue, mais une certitude morale ou une sérieuse probabilité, celle qui suffit à un homme prudent pour se faire une conviction ou une opinion motivées. J'ai dit plus haut les réserves qui s'imposent à nos appréciations dans le cas où il y a seulement soupçon ou opinion vraiment fondés.

3°) Il faut que le jugement porte sur ce qui est apprécié couramment comme matière grave, c'est-à-dire il faut

soupçonner quelqu'un de commettre un péché mortel. En principe, la gravité ou la non-gravité de la matière implique la gravité ou la légèreté du jugement téméraire. Cependant, les circonstances peuvent faire que le jugement téméraire, portant sur une faute en soi légère, devienne une faute grave. Par exemple, la circonstance de personne : juger témérairement, affirmer, sur des indices incertains, qu'un prêtre n'est pas honnête dans ses mœurs ou dans ses comptes d'argent.

Pour que le jugement téméraire soit un péché grave, il faut donc que toutes ces conditions énumérées soient réunies. Pratiquement, il est assez rare qu'elles le soient. La plupart du temps, il y manque la condition essentielle du péché mortel : l'affirmation intérieure du jugement délibéré et pleinement consenti. Il faut vraiment une certaine vulgarité de conscience pour se tenir persuadé, sans motifs valables, de l'indignité morale du prochain. Le jugement téméraire, cela va de soi, verrait grossir sa gravité s'il s'accompagnait de diffamation. Hélas ! il en est souvent ainsi ; car celui qui envie quelqu'un et le juge avec malveillance n'est que trop porté à faire partager aux autres son opinion et ses sentiments. Nous étudierons plus tard ce cas du dénigrement.

Une question se pose : il arrive que nous soyons obligés de nous faire une opinion sur quelqu'un, sur ses mœurs privées, sur son honnêteté ou sa probité, et d'autant plus, parfois, que cette opinion est nécessaire pour nous dicter des mesures de prudence opportunes. Tout de même, nous ne pouvons pas confier à n'importe qui ce qui nous appartient et ce qui nous est cher, choses ou personnes. Sous prétexte que nous ne devons pas juger témérairement, nous empêchera-t-on d'être prudent et circonspect? Devrons-nous donc ne pas mettre sous clef nos papiers et notre argent, tant que nous ne serons pas sûrs d'avoir,

dans notre ambiance, des indiscrets ou des voleurs? Certes, non. Même en face de quelqu'un dont la conduite n'éveille aucun soupçon désobligeant, nous pouvons légitimement nous précautionner, fermer nos portes, nos tiroirs et nos coffres. Tant que nous n'avons pas de motifs valables, nous ne devons pas juger en mal, c'est entendu; mais cela ne nous interdit pas de prendre des mesures de sûreté. Même à ceux que nous estimons les plus honnêtes, nous n'avons pas le droit de tout confier.

D'ailleurs, ces précautions légitimes n'impliquent pas un jugement défavorable sur les intentions et l'état moral *actuels* de celui envers qui nous nous précautionnons, mais seulement une sauvegarde hypothétique contre ce qui pourrait arriver. Sans doute, c'est une simple possibilité que quelqu'un, qui est honnête aujourd'hui, cesse de l'être demain et qu'il soit entraîné à une faute de fragilité; mais, enfin, c'est une possibilité dont la prudence peut tenir compte sans injustice. Les plus vertueux ne sont pas à l'abri d'une tentation entraînante ou d'une occasion alléchante qui fasse fléchir leur vertu. Nous serions dans une erreur de jugement à notre endroit si nous nous jugions personnellement impeccables. Ce n'est donc pas nous offenser que de porter sur nous ce jugement; nous n'offensons donc pas les autres en envisageant, à leur propos, pareille possibilité. Ce jugement n'est pas téméraire; car rien n'est plus vrai que de penser ceci; tout homme est faillible. En conséquence, la prudence peut légitimement se mettre en garde contre toute éventualité en y apportant cependant les nuances désirables.

Ainsi donc, on ne nous demande pas d'être dupe ni imprudemment confiant, lorsqu'on nous interdit le jugement téméraire. Celui-ci n'est pas la conviction de l'universelle fragilité humaine, ni un jugement d'évidence pas plus qu'une opinion solidement étayée, mais la persua-

sion malveillante que telle ou telle personne est réelle ment coupable d'une faute ou d'un délit dont on n'a aucune preuve sinon celle que l'on s'acharne à découvri en de futiles indices. Ici, ce qui est premièrement coupa ble, c'est la volonté envieuse qui méchamment foment le jugement erroné et absurde.

*
* *

Aurons-nous satisfait à toutes les exigences de la cha- rité fraternelle quand nous nous contenterons de ne pas mésestimer notre prochain en le jugeant témérairement? Ce serait vraiment trop peu pour l'amour. Ce serait même trop peu pour la vérité et la justice!

Nous nous aimons, et parfois avec quel égoïsme com- plaisant et aveugle! Même, lorsque nous nous aimons avec mesure, dans la conscience du peu que nous valons nous acceptons difficilement qu'à notre égard on s'en tienne à ce strict minimum : ne point nous imputer de fautes irréelles. Nous désirons qu'en plus on reconnaisse nos bonnes intentions, nos efforts vertueux, en un mot le bien que nous essayons de faire. Cette reconnaissance de notre labeur, de nos sacrifices et de notre dévouement nous semble œuvre de vérité et de justice. Au lieu de la méfiance nous demandons la confiance, au lieu de la cri- tique injuste nous réclamons la bienveillance et l'encou- ragement. Et quelle force pour nous si, au lieu de nous heurter à l'hostilité malveillante, nous rencontrons l'accuei aimable, l'indulgence et l'encouragement de nos frères!

Mais, alors, comportons-nous envers les autres comme nous désirons que les autres se comportent envers nous. Ne soyons pas soupçonneux, mais plutôt bienveillants; voyons les beaux côtés avant d'insister sur les mauvais côtés; attachons-nous aux espérances plutôt qu'aux pres-

sentiments funestes; pansons les plaies au lieu de les envenimer; concentrons-nous sur les qualités au lieu de nous laisser hypnotiser par les défauts. Certes, si le mal existe, ne le nions pas; mais soyons ingénieux à découvrir les moyens de le guérir, cherchant par quel nœud il s'enchaîne au bien qui en triomphera.

Si nous aimons nos frères avec charité, sachons voir ce qu'ils valent et apprécions-les. Ne soyons pas de ces égoïstes, bouffis d'eux-mêmes, ostentatoires et glorieux, qui exigent l'admiration universelle et la louange extasiée à propos de tout ce qu'ils font et produisent, alors qu'ils sont sans attention, sans regard, sur le travail, le dévouement et la vertu des autres. Aimons avec l'amitié clairvoyante et optimiste de la charité, c'est-à-dire en nous montrant aussi soucieux des intérêts de nos frères que de nos propres intérêts. Et pour cela, ouvrons les yeux sur le mérite véritable, louons et encourageons au lieu de méconnaître, de décrier et d'abattre les courages. Cherchons, avec loyauté et objectivité, toutes les raisons d'estimer et de respecter. Nous y trouverons, par là même, les raisons d'aimer; car l'amitié — cette mystérieuse et indéfinissable chose — n'est peut-être qu'un infini respect.

Le Saulchoir.

Fr. H.-D. Noble, O.P.

L'Office divin
source et méthode d'oraison

« Vivre liturgiquement », c'est conformer, autant que possible, sa spiritualité à celle de l'Église, exprimée dans les livres officiels de son culte : Missel, Bréviaire, Pontifical, Rituel. Car nous estimons que ces livres contiennent la somme la plus considérable d'idées pieuses qui peuvent se trouver dans n'importe quel ouvrage de spiritualité. Aucun autre recueil n'égale la valeur de ces livres liturgiques, ni pour le fond ni pour la forme. Mais nous reconnaissons qu'il existe dans la piété chrétienne d'autres moyens de sanctification. Le spectacle de la création, l'enseignement théologique sous toutes ses formes, la pratique des dévotions privées approuvées par l'Église, sont autant de moyens pour aller vers Dieu, loisibles aux âmes de bonne volonté.

Un ecclésiastique, nullement paradoxal, a prétendu qu'on pouvait composer une somme de théologie avec le missel; mais l'inverse n'est pas vrai, il serait impossible de reconstruire l'équivalent du missel avec les sommes de théologie aujourd'hui existantes.

La difficulté ne consiste pas dans les idées elles-mêmes qui sont légion, mais dans la manière de les présenter.

Les pages qui suivent n'ont pas d'autre ambition que d'aider les serviteurs de Dieu à trouver l'aliment quotidien de leur âme dans les textes liturgiques, dont ils se

servent journellement ou en certaines circonstances, en leur mettant en main le fil conducteur qui les guidera.

Par la liturgie, « le Seigneur a mis de l'ordre dans notre amour (1) ». Nous évitons la confusion, nous introduisons la clarté et la hiérarchie dans la dévotion. Les différents cycles exposés plus loin prouveront la vérité de cette affirmation.

Pour connaître l'esprit de l'Église à telle époque de l'année, il n'est que de considérer sa manière liturgique. Ainsi, la fête de l'Annonciation, 25 mars, venant à tomber dans les premiers jours de la Semaine Sainte, sera transférée au lundi après Quasimodo, car pendant la Semaine Sainte et l'octave de Pâques les saints doivent céder la place aux mystères de la Passion et de la Résurrection du Christ. Puisque l'Église supprime officiellement les fêtes de certains saints pour mettre davantage en évidence un mystère de la vie du Seigneur, la piété privée bien comprise devra se régler sur le même ordre.

Cependant il existe deux façons de se servir de la liturgie. La première consiste à prononcer distinctement toutes les paroles, sans en omettre aucune volontairement. Ainsi, le fonctionnaire sacré sera en règle avec la théologie morale et sa conscience. Mais on comprend le peu d'efficacité d'une telle manière sur la conduite de la vie intérieure.

La seconde, tout en observant aussi l'intégrité verbale, se préoccupera du sens des mots et de la signification du texte. Elle fera passer dans son esprit et dans son cœur la substance de la doctrine exprimée dans les pages cul-

(1) *Ordinavit in me charitatem.* Cant., II, 4. La paternité de l'application de ce texte à la liturgie appartient à Mgr Raoul Harscouët, aujourd'hui évêque de Chartres. — Cf. Angèle de Foligno, édit. Ferré, 1927, p. 268.

tuelles et en nourrira son âme. Et de quelle nourriture? Nourriture chantante, *sonus epulantis* (1).

Saint Benoît et saint François ont formulé le précepte de notre thèse. Le premier a écrit : « Telle sera notre attitude pendant la psalmodie, que notre voix concorde avec notre âme. » Le second a complété son illustre devancier par ces paroles : « Que les clercs [de l'Ordre] disent l'Office, de telle sorte que leur voix concorde avec leur âme, et que leur âme concorde avec Dieu (2). »

On veut bien concéder que la liturgie est une des sources de la prière, mais on conteste qu'elle soit une méthode de prière. Or, nous tenons pour certain que la liturgie est tout à la fois source et méthode de prière. Nous en trouvons une preuve dans le texte, bien connu, de saint Augustin (3) : « *Combien j'ai pleuré, mon Dieu, à tes hymnes et à tes cantiques! Comme j'étais exalté par les douces voix de ton Église! Elles pénétraient dans mes oreilles, et la vérité se répandait dans mon cœur, et l'élan de ma piété rebondissait plus fort, et mes larmes coulaient, et cela me faisait du bien.* »

Notons qu'Augustin n'était encore que catéchumène quand il fréquentait les offices de la cathédrale de Milan, dont l'évêque était saint Ambroise, l'auteur des premières hymnes. C'est en qualité d'esthète, mais d'esthète bienveillant pour la religion chrétienne, qu'il assistait aux saints offices. Malgré qu'il ne fût pas encore chrétien, il constate :

1° que le texte, le chant, les cérémonies, tout l'appareil

(1) Ps. XLI, 5.

(2) « Sic stemus ad psallendum, ut mens nostra concordet voci nostrae. » *La Règle de S. Benoît, traduite et commentée.* La Chapelle-Montligeon, 1908, ch. XIX, p. 342. — « Clerici dicant officium, ut vox concordet menti, mens vero concordet cum Deo. » *Opuscula S. Patris Francisci,* Quaracchi, 1904, p. 106.

(3) *Confess.*, cap. VI; Migne, *Patr. lat.*, t. 32, col. 769.

extérieur, impressionnaient agréablement ses sens, son esprit et son cœur;

2° que par cette voie de la liturgie la vérité pénétrait dans son âme;

3° que la vérité ne demeurait pas purement intellectuelle, mais se muait en piété;

4° que, sous l'influence de la grâce divine, la vérité se liquéfiait et par un rebondissement lui sortait en larmes des yeux;

5° qu'il en éprouvait un véritable bonheur.

N'avons-nous pas là tout ce que les auteurs spirituels demandent d'une bonne oraison : la méditation qui broie un texte et s'en nourrit; l'affection qui survient et se répand en louanges et colloques; la résolution qui suit?

Tout cela est obtenu dans les offices liturgiques, en admettant qu'ils soient suffisamment préparés (comme d'ailleurs tout sujet d'oraison).

L'un des maîtres de la spiritualité contemporaine n'a pas craint d'écrire :

« Les moines consacraient ceux-ci [les moments libres] à la prière et à la doctrine surnaturelle; mais on chercherait en vain chez N. B. Père [saint Benoît] et les anciens la prescription d'une demi-heure ou d'une heure d'oraison, encore moins la fixation d'une méthode (1). On nous demande parfois sérieusement quels pouvaient bien être alors « les sujets de méditation ». La sainte liturgie en fournissait d'innombrables et de toujours neufs. La prière privée elle-même puisait sa sève dans la prière de l'Église et demeurait catholique, simple, vivante comme elle. Il n'était venu à la pensée de personne d'emprisonner les mouvements de l'âme dans des

(1) Chez les Chartreux, il n'y a rien d'absolument déterminé au sujet de l'oraison mentale. Jusqu'au XVI[e] siècle, rien non plus chez les fils de saint Dominique et de saint François, ni même aux origines de la Compagnie de Jésus. Cf. P. Bouvier, *L'Évolution de la piété* (*Études*, t. CXX [1909], p. 187-211).

moules rigides et de substituer à la spontanéité joyeuse de leur expression la morne banalité de formules toutes faites. Il n'est pas facile d'épuiser l'étude des psaumes, l'étude des autres portions de l'Écriture, l'étude des saints Pères, l'étude de l'histoire de l'Église et des saints : qui donc pourrait se flatter de n'avoir plus besoin de s'y appliquer? Et puis, alors même qu'une longue pratique nous a familiarisés avec les prières liturgiques, et précisément à raison de cette habitude, il nous faut revivifier toutes choses par une étude incessante, si nous ne voulons pas tomber dans une sorte de psittacisme, où la voix seule et les membres font leur office matériel sans que l'intelligence intervienne. La psalmodie n'est-elle pas en péril de devenir un simple exercice de vocalise et de mémoire? Tout passe si facilement en nous dans la catégorie de l'inconscient et des réflexes (1). »

D'ailleurs, les auteurs eux-mêmes de la spiritualité moderne en arrivent finalement à penser comme leurs prédécesseurs liturgisants des siècles anciens. L'un des plus connus (2) signale

« trois manières de prier, dont l'usage est recommandé dans les Exercices de saint Ignace... » La première est l'oraison méthodique. « La deuxième est la plus facile et souvent aussi la plus fructueuse. Elle consiste à prendre une formule de prière vocale, le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Salve Regina*, ou toute autre, et à en méditer tous les mots, ne laissant le premier,

(1) D. Paul Delatte, abbé de Solesmes, *Commentaire sur la Règle de saint Benoît*, 4e édit. s. d., [après 1913], in-8°, p. 162. — Il ajoute pour certaines personnes pieuses de notre temps cette réflexion du grand évêque de Meaux : « Je vous dirai qu'il me paraît dans la dévotion d'à présent un défaut sensible : c'est qu'on parle trop de son oraison et de son état. Au lieu de tant demander les degrés d'oraison, il faudrait, sans tant de réflexions, faire simplement l'oraison selon que Dieu le donne, sans se tourmenter à discourir dessus... » J.-B. Bossuet, Lettre à la sœur Cornuau, 17 septembre 1690. (Urbain et Levesque, *Correspondance de Bossuet*, t. IV, p. 111.)

(2) Le P. Chaignon, S. J., *Nouveau cours de méditations sacerdotales*, Angers-Paris-Liége, 1869, t. I, p. 389.

pour passer au second, que lorsqu'il ne nous fournit plus de pensées ni de sentiments... »

La ... « troisième manière de prier consiste à réciter très lentement quelque formule de prière, de manière à pouvoir placer une respiration entre chaque parole. Appliquons cette méthode à la prière : *Ame de Jésus, sanctifiez-moi...*

« Pendant ce temps, on pense au sens de la parole qu'on vient de prononcer, ou à la dignité de celui que l'on prie, ou à sa propre bassesse, à ses misères, à ses besoins.

« Cette méthode convient à tout le monde, à tous les temps de la journée, à presque tous les genres de travail. Elle sera utile à ceux qui auraient contracté la mauvaise habitude de réciter trop vite leurs prières vocales; mais on la recommande particulièrement aux prêtres, aussi bien que la précédente. L'une et l'autre les aidera singulièrement à bien dire la messe et le bréviaire. Si on appliquait successivement l'une de ces méthodes, surtout la seconde, aux principales prières du divin sacrifice : *Suscipe, sancte Pater. — Offerimus. — In spiritu. — Suscipe, sancta Trinitas. — Orate, fratres,* etc.; il deviendrait heureusement impossible de réciter froidement ces saintes et si admirables formules (1). »

Voilà qui rapproche de la méthode que nous préconisons! Saint Ignace de Loyola, à son tour, vient abonder dans notre sens. Son premier biographe, le Père Ribadeneira (2), raconte qu'il reçut à son ordination un tel amour pour l'office divin qu'il eût voulu y passer la journée entière. A chaque verset, Dieu lui communiquait tant de lumières, son cœur goûtait tant de consolations, qu'il était forcé de s'arrêter et souvent de laisser couler ses larmes. Ses religieux, craignant qu'il n'y perdît la vue, le firent enfin dispenser de l'obligation du bréviaire. Mais le saint, s'adressant à Dieu, obtint la grâce de modérer ses larmes, sans rien perdre de ses sentiments et de ses joies intérieures.

(1) Id., *Ibid.*, p. 393.
(2) *Acta Sanctorum*, t. VII Julii, p. 762.

Il ne faut pas croire qu'au XVI^e siècle on ait cherché systématiquement à dresser autel contre autel, et à substituer à des usages séculaires des méthodes nouvelles. La vérité, c'est qu'à cette époque on vivait en pleine anarchie liturgique. Les malheurs du siècle précédent avaient amené une solution de continuité dans les traditions de la prière. Les âmes de bonne volonté cherchaient une méthode suffisante sans réussir à la trouver. Il nous en reste des essais du XV^e siècle d'une puérilité incroyable (1). Aussi les institutions extra-liturgiques des XVI^e et XVII^e siècles finirent-elles par être adoptées un peu partout. Elles ont rendu service aux âmes, elles ont formé des saints, l'Église les a approuvées.

Il n'en est pas moins vrai que, dans notre siècle de découvertes et de restaurations, la liturgie, comme méthode de formation spirituelle, a fini par sortir du dédain injustifié où elle était reléguée depuis trop longtemps. Ainsi que le constate suavement M. Charles Sauvé, S. S. (2), « il est des âmes qui vivent toute la journée des collectes et autres prières de l'Église, qu'elles ont chantées ou entendues le matin; ou de l'Office qu'elles chantent ou récitent. Oh! la simple et féconde méthode! Ces âmes passeront comme naturellement de la liturgie de la terre à la liturgie du ciel. »

(1) Voir par exemple la méthode de fr. Paul le Teutonique, O.F.M., qui fut quarante ans maître des novices, méthode qui, faute de mieux, fit du bien. L. Wadding, *Annales Minorum*, ad ann. 1483, t. XIV, p. 341.

(2) *Les Litanies du Sacré-Cœur*, 31^e élévation.

I

L'Office divin

Tout d'abord il convient de tenir pour un fait acquis à l'histoire, que pendant des siècles la sainte Église a vécu principalement de la liturgie, — principalement, et non exclusivement.

Afin de mettre bien en vue la valeur interne de l'office divin (Heures canoniales), nous disons qu'il repose sur un sextuple cycle : le cycle du jour qui est simple, le cycle de la semaine qui est double, le cycle de l'année qui est triple.

Le Cycle du jour

Il repose sur la croissance et la décroissance de la lumière.

Les Nocturnes, comme leur nom l'indique, constituent cette partie de l'office qui se célèbre pendant la nuit, alors que l'obscurité étend ses voiles sur l'univers endormi. A première vue, on pourrait supposer que l'hymme (par où l'Église marque le sens attaché à chaque partie du service divin) doive se rapporter à la sainte Trinité qui jouissait en elle-même de sa bienheureuse solitude. Ce n'est pas complètement juste, vu que certaines hymmes de la nuit s'adressent directement au Christ. Dans l'ensemble, elles demandent l'expulsion des ténèbres et visent l'état du monde avant l'apparition du Christ Illuminateur.

Les Laudes matutinales coïncident avec la naissance de l'aurore. L'hymme du samedi l'énonce clairement : « L'aurore se répand sur le monde, le jour s'annonce sur la terre, la lumière commence à poindre. » Mais cette aurore est la figure du Christ annoncé comme venant visiter son domaine, en brillant au sommet des cieux.

Un grand nombre des hymmes de Laudes s'adressent directement au Christ, et c'est à se demander si cette heure canoniale ne lui est pas spécialement consacrée, à lui qui est la louange et la gloire du Père.

Le dimanche, l'hymne s'exprime ainsi :

« Éternel Créateur des choses, qui gouvernez la nuit et le jour, qui faites succéder les saisons différentes afin d'alléger la fastidieuse monotonie... O Jésus.

Qui, passant au point du jour dans la cour de Caïphe, avez vu Pierre le renégat ému par le chant du coq, regardez ceux qui tombent, reprenez-nous par votre regard. Si vous fixez vos yeux sur nous, nos fautes s'évanouiront, et nos pleurs aideront à les expier. — Vous qui êtes la lumière, brillez jusque dans nos sens extérieurs, secouez la torpeur de notre âme. Que notre voix fasse tout d'abord résonner votre nom, pour que nous vous rendions notre tribut d'amour. »

L'hymne du lundi le salue ainsi :

« Splendeur de la gloire du Père, tirant la lumière de Celui qui est la lumière [incréée], lumière de la lumière et source de la lumière, jour, vous illuminez le jour. »

Dans l'hymne du mardi, le Christ lui-même nous parle :

« Sortez promptement de votre couche. Soyez chastes, sobres, ayez le cœur droit, veillez, Je suis tout proche. »

Le serviteur de Dieu lui répond :

« Vous, ô Christ, secouez notre sommeil, rompez les liens qui nous attachent à la nuit, enlevez l'antique péché et infusez-nous la lumière nouvelle. »

Le mercredi, l'hymne interpelle :

« Nuit, ténèbres, trouble et obscur chaos du monde, disparaissez, car la lumière paraît, la terre blanchit : c'est le Christ qui vient. — O Christ, nous ne connaissons que vous seul. Nous vous supplions dans la pureté et la simplicité de notre âme, en pleurant et en chantant : Daignez jeter un

regard sur nos sens. — Il y a en nous beaucoup d'artificiel qui disparaîtra par votre lumière. O vous, véritable clarté des citoyens du ciel, illuminez-nous de la sérénité de votre visage. »

Le vendredi, c'est une tendre supplication au Frère aîné des hommes :

« Gloire éternelle du ciel, bienheureuse espérance des mortels, Fils unique de Celui qui fait gronder le tonnerre, Fils aussi de la chaste Vierge Marie, tendez votre main droite à ceux qui se lèvent... »

L'hymne du carême s'exprime ainsi :

« O Jésus, soleil du salut, brillez au fond de notre âme, afin qu'ayant chassé la nuit, le jour renaisse plus agréable sur le monde. »

Au Sanctoral nous remarquons également que plusieurs des hymnes du Commun commencent par une invocation au Christ. Celle des martyrs l'appelle : *Rex gloriose martyrum,* « Roi glorieux de vos témoins »; celle des confesseurs pontifes : *Jesu, Redemptor omnium, Perpes corona praesulum,* « Jésus, Rédempteur de tous vos fidèles, perpétuelle couronne des prélats... »; celle des confesseurs non pontifes : *Jesu corona celsior,* « Jésus, couronne la plus auguste »; celle des vierges le salue de *Jesu corona virginum,* « Jésus couronne des chastes âmes ». Dans celle des saintes femmes, l'avant-dernière strophe est pour lui :

« Christ Roi, puissance des forts, qui seul accomplissez les exploits héroïques, nous vous en prions par l'intercession de cette sainte, écoutez avec bienveillance nos supplications. »

On ne s'étonnera pas que l'hymme de la Dédicace lui soit dédiée, à lui l'Époux de l'Église.

Le liturgisant qui peut chanter ou réciter ces hymnes, le matin, à son réveil, en éprouvera une grande douceur.

Elles ne manqueront pas de l'unir plus intimement au Bien-Aimé, et par la variation de l'air approprié au temps ou à la fête, elles éloigneront de lui la fastidieuse monotonie qui paralyse la piété.

Prime. — Il est six heures du matin, l'hymme chante : *Jam lucis orto sidere...* « Déjà l'astre du jour est levé, prions Dieu avec instance, afin que dans nos actions de la journée il nous préserve de tout malheur. » — A la bénédiction du travail qui suit la lecture du Martyrologe, nous demandons que la splendeur de Dieu nous recouvre, *et sit splendor Domini Dei nostri super nos*, « cette splendeur dont le Seigneur illumine le matin », ainsi que le proclame l'hymne de Sexte.

Tierce. — A neuf heures du matin, le soleil fait déjà sentir ses rayons. Au premier abord il semblerait que l'idée de lumière soit absente de la troisième heure. Il n'en est rien. Le lundi, à l'hymne de Laudes nous avons dit au Christ :

« Véritable Soleil, pénétrez en nous, brillez d'une clarté sans déclin et répandez dans nos sens *l'astre* de l'Esprit-Saint. »

En effet, Tierce est l'heure consacrée au divin Paraclet. C'est à ce moment du jour de la Pentecôte qu'il descendit sur la Vierge, les apôtres et les disciples. *De Patris ergo lumine decorus ignis almus est, qui fida Christi pectora calore Verbi compleat...* Il vint *Ignis vibrante lumine...* lui à qui nous disons : *Accende lumen sensibus*. En souvenir de ce grand événement et pour vivifier en nous le mystère de l'inhabitation des trois divines Personnes attribué par appropriation au Saint-Esprit, l'hymne quotidienne lui demande de faire « flamber » le feu de son amour et de le répandre sur notre prochain : *Flammescat igne caritas, accendat ardor proximos.*

Sexte. — Au milieu du jour, l'hymne nous rappelle que le soleil, après avoir illuminé le matin de splendeur, irradie le midi de l'embrasement de ses feux. Aussitôt une prière appropriée surgit :

« Seigneur, éteignez les flammes des disputes (n'est-ce pas à midi que les tribunaux ouvrent et que la chicane bat son plein?), éloignez la chaleur nuisible (ceux qui ont habité l'Orient connaissent les maux qu'engendre la chaleur; celle des passions n'est pas moins à craindre), donnez-nous la santé des corps et la véritable paix des cœurs. »

Il est la sixième heure, lorsque le Christ, fatigué par la chaleur de la route, demande à boire à la Samaritaine, et lui révèle l'eau divine qui enlève toute soif et rejaillit jusque dans la vie éternelle.

None. — A trois heures de l'après-midi, le soleil penche déjà sur son déclin. L'hymnographe chante :

« O Dieu dont la puissance soutient tous les êtres, toujours immuable en votre essence, vous partagez le temps par les successions de la lumière du jour. Accordez-nous un soir lumineux, grâce auquel notre vie ne puisse jamais défaillir, et qu'une gloire immortelle soit la récompense d'une mort sainte. »

Nous demandons un prolongement de la divine lumière pour empêcher un faux pas qui précipiterait notre âme dans l'abîme (allusion peut-être au supplément de lumière vespérale qui permit à Josué (1) de tailler en pièces les ennemis d'Israël, et qui nous aidera à triompher des derniers assauts du démon). None rappelle aussi le souvenir du moment où le Christ sur la croix inclina la tête et rendit l'âme (2).

(1) *Josué*, x, 12.

(2) « Et inclinato capite emisit spiritum. » (*Évangile du Vendredi Saint*).

Complies. — C'est la fin du jour. L'Église chante :

« Avant la disparition de la lumière, ô Créateur du monde, nous vous demandons, dans votre clémence, d'être notre protecteur et notre guide. Que les songes et les fantômes de la nuit s'éloignent. Terrassez notre infernal ennemi pour que nos corps ne soient pas souillés par ses illusions nocturnes. »

C'est ici que se vérifie une demande de l'hymne de Prime : « Prions Dieu... de telle sorte que lorsque le jour disparaîtra et que la succession des heures ramènera la nuit, nous puissions Lui chanter gloire. »

A côté de la lumière matérielle du jour, il faut voir Celui dont elle n'est qu'une figure, le Christ. Laudes l'a exprimé surabondamment, None l'a insinué, et l'antienne du *Nunc dimittis* de Complies nous demande en propres termes de passer la journée avec le Christ, « ut *vigilemus* cum Christo et requiescamus in pace ». Cette dernière partie de la phrase indique bien la nuit en opposition avec le jour.

Si les Heures canoniales du jour rappellent le Christ, elles sont également une signification profonde de la vie humaine. *De mane usque ad vesperam finies me*, dit le saint roi Ezéchias (1), « Mon existence n'est que d'un jour, elle s'écoule entre un matin et un soir. » Nous avons notre aurore, notre première enfance, notre adolescence, notre jeunesse, notre maturité, notre vieillesse et notre décrépitude. Toutefois, saint Ambroise, voyant plus loin que la nuit qui succède au jour, fait remarquer qu'en définitive l'âme chrétienne ne connaît pas de crépuscule, *crepusculum mens nesciat*, car en quittant ce monde elle s'abîme dans la lumière (2).

(*A suivre.*) Antoine de Sérent, O. F. M.

(1) Cantique de Laudes, à l'office des Morts.
(2) Hymne du lundi à Laudes.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

Un saint que l'on oublie : Le Précurseur du Christ

« La dévotion à saint Jean est la pierre de touche de l'esprit liturgique. »
(Mgr Harscouët.)

I. — Développement du culte de saint Jean-Baptiste

Les diverses fêtes du Précurseur.

Déjà nous avons eu l'occasion de reconnaître dans la Nativité de saint Jean-Baptiste, qui remonte jusqu'au IV^e^ siècle, une des fêtes les plus anciennes et les plus vénérables du cycle liturgique (1). Nous l'avons vue se répandre promptement dans toute l'Église pour y acquérir du premier coup, en Orient comme en Occident, la dignité qui convient à son importance. Toujours précédée d'une vigile solennelle et même, pendant quelques siècles, préparée par des semaines entières de jeûne et d'abstinence, la Nativité du Précurseur devint une si grande fête de l'Église qu'il fallut bientôt, pour en épanouir complètement le mystère, la doter d'une joyeuse octave. Les

(1) Cf. *Vie Spirituelle* (n° de juin), p. 278.

privilèges dont la solennité fut enrichie par l'autorité des papes et des conciles lui valurent non pas d'égaler la fête de Noël, mais de réfléchir tout au moins quelque chose de sa splendeur. Ce fut la « Noël d'été », selon l'heureuse expression de nos pères qui comprenaient mieux que nous le sens des fêtes, parce qu'ils en vivaient davantage. Nous avons entendu saint Augustin justifier par avance la singulière fortune que devait acquérir la fête du 24 juin dans le cours des âges, en montrant que Jean-Baptiste est de tous les saints le seul qui, par sa propre naissance, ait rendu témoignage au Christ Jésus : « Johannis autem ipsa Nativitas Dominum Christum prophetavit (1). » N'est-ce pas, en effet, l'étoile du matin qui annonce par l'éclat de ses feux le lever de l'astre dont elle-même reçoit toute sa clarté? On a dit très justement de la nativité de saint Jean-Baptiste : « elle n'est si grandement célébrée de nos jours encore, que parce qu'elle porte en elle pour ainsi dire la fête de la Nativité du Sauveur (2). »

Mais saint Jean ne rend pas au Christ le seul témoignage de sa naissance, car il le précède, il l'annonce et le représente en toutes les phases de sa propre vie. Sa conception, il est vrai, n'est pas soustraite aux conditions désavantageuses qui découlent du péché d'Adam, mais elle se réalise dans des circonstances si extraordinaires que l'ange Gabriel présente lui-même à la Vierge Marie l'avènement de Jean comme un gage de la puissance divine et le signe certain de la conception virginale (3) Jean-Baptiste a précédé le Seigneur non seulement dans sa conception et dans sa naissance, mais encore dans sa prédication au désert et dans son baptême, comme le dit

(1) Sermon 292, n. 1.

(2) Année liturgique, *le Temps après la Pentecôte* : la Nativité de saint Jean-Baptiste.

(3) Saint Luc, 1, 36.

très justement la préface d'un ancien livre liturgique : « Quem (Christum) Johannes praecessit *nascendo*, praecessit in desertis eremi *praedicando*, praecessit *baptizando* (1). » On peut ajouter, après les Pères de l'Église, que Jean fut précurseur du Christ jusque dans son martyre. C'est ce que nous dit saint Ambroise : « Précurseur dans sa naissance, Jean le fut aussi dans sa mort : *Sanctus Joannes, qui praenuntius natus est, et praenuntius mortuus est* (2). » Saint Grégoire observe, de son côté, que Jean-Baptiste devait par sa mort ouvrir le chemin des limbes à celui qu'il avait toujours précédé sur la terre : « Quem enim praecurrens mundo nuntiaverat, hunc moriendo ad inferos praecurrebat (3). » Jean, qui était né six mois avant le Sauveur du monde, répandit son sang très pur quelques mois avant que l'Agneau fût immolé. Et précédant le Christ dans les enfers, il put y notifier aux âmes des justes la venue prochaine de leur divin Libérateur.

Dans ces conditions, il devait paraître convenable d'honorer le Précurseur non seulement dans le mystère particulier de sa naissance, mais aussi dans tout l'ensemble de sa carrière admirable, depuis le premier instant de sa conception merveilleuse jusqu'à l'heure suprême de sa mort. C'est pourquoi l'Église grecque, qui avait déjà reçu de l'Église latine la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste, n'hésita pas à la préparer, sur le cycle liturgique, par une autre fête en l'honneur de sa conception (4). Et de même que nous célébrons la conception virginale

(1) Missel de Bobbio, deuxième messe de l'Avent (Pat. lat., t. LXXII, col. 461).

(2) Commentaire sur l'évangile de saint Luc, l. I, n. 38 (Pat. lat., t. XV, col. 1549).

(3) VI[e] homélie sur l'Évangile (Pat. lat., t. LXXVI, col. 1096).

(4) Cf. Nilles, *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiae*, t. I, p. 283.

du Sauveur neuf mois avant la Noël d'hiver (25 mars), l'Église grecque fit mémoire de la conception de Jean neuf mois avant la Noël d'été (23 septembre). L'Occident n'a pas suivi sur ce point l'exemple de l'Orient. On ne voit pas qu'il y ait jamais eu dans les pays latins une fête proprement dite en l'honneur de la conception de Jean-Baptiste, car il n'en subsiste aucune trace dans les livres liturgiques (1). D'ailleurs, on s'explique facilement le motif d'une telle réserve. L'Église ne jugeait pas opportun de célébrer une conception qui dans son principe avait été soumise, comme celle de tout homme venant en ce monde, à la loi de la déchéance originelle. Néanmoins, il fut fait mémoire de l'événement, à la date du 24 septembre, dans tous les calendriers et martyrologes historiques qui se succédèrent au cours du moyen-âge, parce qu'il s'agissait d'un épisode dont les circonstances avaient été divinement préparées et que l'Écriture représente elle-même comme le point de départ des mystères de notre salut. Il en fut ainsi depuis le VIII[e] siècle jusqu'au XV[e]. A la fin du moyen-âge, la croyance au privilège tout à fait exceptionnel de la Vierge Marie était devenue dans l'Église si ferme et si générale, qu'il parut préférable d'éliminer de la lecture du martyrologe le souvenir d'un événement qui ne pouvait entrer en parallèle avec la conception toute pure et toute sainte de la Mère de Dieu. Pourtant l'Église romaine ne perdit jamais de vue les circonstances admirables de la conception du Précurseur, car

(1) Pourtant un missel de Bordeaux de la seconde moitié du XV[e] siècle (Bib. nat. lat. 871) donne au 24 septembre une messe de la conception de saint Jean-Baptiste. Cf. Leroquais, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France* (t. III, p. 191). En tout cas si la conception de Jean fut célébrée en certains endroits par une fête proprement dite, il faut laisser à celle-ci un caractère exceptionnel.

elle lui a fait une large part dans la vigile de la Nativité (1).

En revanche, l'Église latine adopta avec le plus grand empressement la fête de la Décollation de saint Jean-Baptiste. C'est ainsi qu'après avoir doté l'Orient de la fête qui honore le Précurseur dans le mystère de sa naissance, Rome en reçut à son tour, par un heureux échange, la solennité du 29 août qui glorifie Jean dans sa mort. Nous ignorons à quelle circonstance historique se rattache l'origine de cette dernière fête, et la chose importe peu (2). Ce qui est certain, c'est qu'elle n'a jamais eu d'autre objet, soit en Orient, soit en Occident, que le martyre du Précurseur, comme le prouve, du reste, son titre gallican de *Passio sancti Johannis Baptistae*. Car la fête du mois d'août fut connue en Gaule avant de l'être à Rome, où elle n'existait pas encore au temps de saint Grégoire (3). Elle fit cependant d'assez bonne heure — au VII[e] siècle — son apparition dans la liturgie romaine (4), mais sans jamais

(1) Messe de la vigile : Introït, épître, évangile.

(2) Les Bollandistes (AA. SS. Juin) pensent que le 29 août serait l'anniversaire de la dédicace de l'église du Précurseur à Sébaste. On ignore la date de la mort de Jean-Baptiste. Le R. P. Buzy suppose qu'elle aurait eu lieu au printemps de l'an 29. Cf. *Saint Jean-Baptiste* (p. 338). Nous possédons deux sermons de saint Augustin sur la mort de Jean (307 et 308) mais ils n'ont pas été prononcés à l'occasion de la fête dont nous parlons.

(3) Le martyrologe hiéronymien et le sacramentaire gélasien marquent la fête au 29 août sous le titre de *Passio sancti Johannis Baptistae*. Les livres liturgiques gallicans ont tous une messe de la Passion de saint Jean, qu'ils placent après celle de la Nativité, mais sans donner de date précise.

(4) Les *capitula Evangeliorum* de Würzbourg (VII[e] s.) donnent pour le 30 août la péricope évangélique qui raconte la décollation de saint Jean. Dom Morin suppose qu'on célébra à Rome la fête d'abord le 30 août au lieu du 29 pour ne pas faire concurrence à l'anniversaire de sainte Sabine, qui était célébré dans l'église de l'Aventin (*Revue bénédictine*, t. XXVIII, p. 314).

y obtenir les mêmes privilèges que la Noël d'été (1).

La Nativité de Jean et sa Passion, telles sont les deux fêtes que l'Église consacre à la mémoire du Précurseur, dont elle honore la vie très sainte dans son principe et dans sa fin. L'Église grecque se montra plus expansive en sa ferveur. Elle ne se contente pas de célébrer aujourd'hui la conception, la naissance et la mort du Précurseur, car une quatrième solennité, la « Synaxe de Jean-Baptiste », survenant au lendemain de l'Épiphanie (7 janvier), a pour objet le rôle que Jean remplit dans le baptême du Christ et le témoignage qu'il rendit, en la circonstance, à sa divinité. Et comme il y a, de plus, deux autres jours où le Précurseur est spécialement vénéré dans ses reliques (2), nous devons reconnaître que l'Église grecque ne compte pas moins de six fêtes à la gloire de Jean-Baptiste! Pour s'être montrée, selon son habitude, plus sobre et plus réservée quant au nombre des fêtes, l'Église latine n'en fait pas moins très large la part qu'elle réserve au Précurseur dans le développement du cycle liturgique. Ne le met-elle pas en scène pendant toute la période de l'Avent? (3) Ne le fait-elle pas intervenir dans le mystère de Noël et surtout dans la fête de l'Épiphanie, qui a pour objet non seulement l'adoration des Mages, mais aussi la manifestation du Jourdain? (4) Dans la liturgie de la Toussaint, où il se détache nettement de l'ensemble des élus, Jean-Baptiste paraît au rang qui lui convient, c'est-à-dire, dans le voisinage de la Vierge Marie, à la suite du chœur des esprits célestes (5).

(1) Dans l'Église grecque cette fête de la Décollation est presque aussi solennelle que la Nativité; elle est également chômée.

(2) Le 24 février et le 25 mai.

(3) Cf. notre article : Saint Jean-Baptiste dans la liturgie de l'Avent (publié dans la Revue *La Vie et les arts liturgiques*, décembre 1924).

(4) Jour octave de l'Épiphanie.

(5) Hymnes et répons de l'office.

Place de saint Jean-Baptiste dans la vie de l'Église

Jean-Baptiste fut investi d'une mission dont le caractère était trop général, la portée trop universelle, pour qu'il puisse être considéré comme le représentant d'une époque ou d'un pays. Ce qu'il faut voir avant toute chose en la personne de saint Jean-Baptiste, ce n'est pas un aspect particulier de la sainteté chrétienne, mais son rôle de Précurseur qui le constitue, pour ainsi dire, vis-à-vis du Christ Jésus, dans l'état de relation vivante, et lui confère une incomparable dignité. Le culte de Jean, pour être proportionné à l'étendue de sa mission, revêtira donc lui aussi un caractère universel. C'est pourquoi l'Église ne se contente pas de faire apparaître le Précurseur d'une manière transitoire, fugitive, en telle ou telle phase déterminée de l'année chrétienne, mais elle lui assure une présence continuelle dans sa prière liturgique où, sans cesse, nous le voyons intervenir à notre avantage auprès du Christ Jésus et en société de sa divine Mère, la Vierge Marie. Du reste, le cantique *Benedictus*, sur lequel, chaque matin, s'achève la louange divine, ne rappelle-t-il pas que la mission de Jean se poursuit à travers les siècles, et qu'il se trouve à tout jamais chargé de préparer ici-bas les voies du Seigneur : *Et tu Puer praeibis ante faciem Domini parare vias ejus*? (1) Comme le note très justement saint Ambroise : « Précurseur dans sa naissance, précurseur dans sa mort, saint Jean continue de marcher en avant du Seigneur. Et, peut-être, plus que nous ne le pensons, son action mystérieuse a sa part dans notre présente vie, dans ce présent jour. Lorsque nous commençons à croire au Christ, il y a comme une vertu de Jean

(1) Saint Luc, I, 76.

qui nous attire après elle ; il incline dans le sens de la foi les sentiers de notre âme ; il redresse les chemins tortueux de cette vie, il en fait la voie droite de notre pèlerinage, de peur que nous ne tombions dans les anfractuosités de l'erreur ; il fait en sorte que toutes nos vallées puissent se remplir des fruits des vertus, que toute hauteur mondaine s'abaisse devant le Seigneur (1). »

Jean-Baptiste rendit témoignage à l'Agneau de Dieu qui venait s'immoler pour le salut du monde. Or, chaque jour dans les prières de la messe, l'Église spécifie expressément qu'elle offre le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, non seulement en mémoire des mystères de son divin Époux, mais aussi en l'honneur de la bienheureuse Marie toujours vierge et de saint Jean-Baptiste : « Suscipe sancta Trinitas hanc oblationem, quam tibi offerimus ob memoriam passionis, resurrectionis et ascensionis Jesu Christi Domini nostri, et in honorem beatae Mariae semper virginis et *Johannis Baptistae*... » Le nom de Jean sera de nouveau prononcé en tête de la seconde liste des saints martyrs dont l'Église fait mémoire au canon de la messe, lorsque l'Agneau immolé est devenu présent sur l'autel sous le couvert des espèces eucharistiques. Au moyen-âge, bien des Églises, en Italie surtout (2), nommaient une troisième fois Jean-Baptiste après la Vierge Marie et l'archange saint Michel, dans cette antique formule *Libera nos* qui se greffe sur l'oraison dominicale pour en former la conclusion que les liturgistes appellent *embolisme*. Enfin, lorsque pour consacrer un usage populaire l'Église ajouta définitivement aux prières du sacrifice la lecture d'un dernier évangile,

(1) Comment. sur l'évangile de S. Luc, 1, 38.

(2) Cf. Ebner, *Quellen und forschungen zur geschichte des Missale Romanum*, p. 427.

on vit la messe se terminer par une suprême évocation de l'homme qui fut envoyé de Dieu afin de rendre au Verbe fait chair le témoignage sur lequel repose la foi de tous : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine, ut* OMNES *crederent per illum* (1).

Jean-Baptiste avait instruit ses disciples dans cette science de la prière que lui-même avait apprise du Verbe pendant ses longues années de retraite au désert (2). L'Église s'appuiera sur une intercession qu'elle sait être toujours écoutée du ciel, et chaque fois qu'elle fera usage de sa grande supplication, la litanie, elle invoquera avec confiance ce nom béni de Jean qui fut choisi par Dieu, et qu'elle place régulièrement avant celui de tous les autres saints.

Jean-Baptiste a prêché la pénitence et accueilli l'aveu des pécheurs (3). L'Église veut que ses enfants, quand ils confessent leurs fautes, témoignent de leur repentir en présence de la bienheureuse Marie toujours vierge, de saint Michel archange et de saint Jean-Baptiste.

Mais, surtout, Jean remplit le rôle de ministre lors du baptême du Christ Jésus notre Chef. C'est lui qui, accomplissant toute justice, plongea le Sauveur dans le Jourdain afin que les eaux fussent sanctifiées par le contact de sa chair divine. Et comme il fallait rappeler à tous les chrétiens la part qui revient à Jean dans le sacrement qui les fait naître à une vie nouvelle, l'Église adopta l'usage de consacrer au Précurseur les lieux où s'accomplit régulièrement l'administration solennelle du baptême (4). Il en fut toujours ainsi. Le baptistère du Latran, qui est peut-être le plus antique et en tout cas le plus vénérable

(1) Saint Jean, I, 7.
(2) Saint Luc, XI, 1.
(3) Saint Marc, I, 5.
(4) Cf. PACIAUDI, *De cultu S. Johannis Baptistae*, Rome, 1755.

de tous les monuments de ce genre, n'a jamais connu d'autre patron que le Précurseur du Christ. Les magnifiques baptistères qui, à Ravenne, à Florence, à Poitiers et en tant d'autres lieux de l'Orient et de l'Occident, font aujourd'hui l'admiration des voyageurs et des pèlerins, continuent de témoigner en faveur de l'importance que Jean-Baptiste occupait dans la vie même de l'Église aux siècles de grande foi. Dans ces conditions il était bien naturel que la fête du Précurseur fût célébrée dans les baptistères dont il était le patron. C'est pourquoi nous avons vu s'introduire à Rome, et en beaucoup d'autres Églises, la coutume salutaire de terminer la fête du 24 juin par une station solennelle qui groupait les fidèles autour de cette même piscine baptismale dont ils étaient sortis régénérés.

Ce qui nous montre mieux encore le caractère universel du culte de saint Jean-Baptiste, c'est le nombre incalculable de sanctuaires que la piété catholique érigea dans les divers pays du monde à la gloire de l'Ami de l'Époux. Faut-il rappeler que la basilique du Latran, qui revendique très justement le titre d'église mère et chef de toutes les églises de la ville et de l'univers (1), porte le nom de saint Jean-Baptiste? Ici ne dirait-on pas que le Christ a voulu s'effacer devant son Précurseur? En effet, l'édifice dont nous parlons, et qui, en sa qualité de basilique patriarcale des pontifes romains, l'emporte sur tous les autres sanctuaires de la chrétienté, avait été d'abord dédié au Sauveur lui-même. Mais à cet auguste patronage est venu s'ajouter, de très bonne heure et comme spontanément, celui de Jean-Baptiste qui recouvrait déjà de

(1) « Sacrosancta lateranensis ecclesia omnium urbis et orbis ecclesiarum mater et caput. » Tel est le titre exprimé sur une inscription que Clément XII fit graver sur la façade de la basilique.

sa protection le célèbre baptistère de Constantin attenant à la basilique (1). La primatiale de Lyon, que nous pouvons considérer comme la plus vénérable église de la plus antique cité de notre Gaule chrétienne, fut, elle aussi, placée sous le vocable de saint Jean (2). A Paris même, une église qui s'élevait dans le voisinage de la cathédrale, sur l'emplacement d'un ancien baptistère, maintint pendant plusieurs siècles, en plein cœur de la ville, le culte de Jean-Baptiste à côté du culte de Notre-Dame (3). « Mais soit en Orient, soit en Occident, qui pourrait compter les contrées, les villes, les familles religieuses, les abbayes, les églises placées sous ce puissant patronage? (4) »

Lorsqu'il n'était pas le protecteur attitré d'un édifice, Jean possédait, même dans les plus modestes paroisses de village, sinon toujours un oratoire ou un autel, du moins une image pour honorer sa mémoire et représenter la noble figure du saint que le Christ avait proclamé le plus grand parmi les fils de la femme. Ce n'est pas à nous de dire ici la place que Jean-Baptiste occupa dans

(1) Dès le VII[e] siècle, très certainement, la basilique du Latran portait le nom de saint Jean. Rohault de Fleury ferait volontiers remonter l'attribution du vocable jusqu'au pontificat de saint Hilaire († 468) (cf. Rohault de Fleury, *Le Latran au Moyen-Age*, Paris, 1877). D'après le *Liber Pontificalis* Constantin avait fait ériger des basiliques en l'honneur de saint Jean-Baptiste à Ostie et à Albano.

(2) C'était un ancien baptistère qui, agrandi au X[e] siècle, garda son vocable et devint la primatiale. Beaucoup d'églises portant actuellement le nom de saint Jean sont également d'anciens baptistères qui ont perdu leur destination primitive et se trouvent affectés au culte paroissial (cf. *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie*, article : Baptistère).

(3) L'église circulaire de Saint-Jean-le-Rond qui fut démolie en 1748. L'église de Saint-Jean-en-Grève, ancien baptistère, est également détruite.

(4) Année liturgique, La Nativité de saint Jean-Baptiste. — Nous ne parlons pas de l'Orient, où le nombre des édifices dédiés au Précurseur est encore plus considérable. Au Moyen-âge, Constantinople ne comptait pas moins de 15 églises ou oratoires qui lui étaient consacrés.

l'art chrétien du Moyen-Age. Quels sont les lieux qui n'étaient pas sanctifiés par son souvenir ? Ou bien il figurait au portail de nos églises, situé dans le voisinage du Christ et de sa divine Mère (1), toujours revêtu de son costume de prophète et montrant aux hommes, sous des traits symboliques, l'Agneau qui enlève le péché du monde ; ou bien on le retrouve sur les vitraux, sur les fresques, sur les mosaïques, sur les miniatures des livres liturgiques, représenté dans la série de ses mystères qui sont en même temps les mystères du Sauveur : scènes de la nativité, de l'enfance et du martyre, mais surtout scène grandiose du baptême, où Jean-Baptiste apparaît dans toute la sublimité de son rôle. Encore faut-il noter que si les représentations du Précurseur sont très nombreuses en Occident, elles le sont bien davantage en Orient, où, d'habitude, les artistes donnent à Jean l'aspect d'un ange aux ailes déployées, pour montrer qu'il y avait en lui une grandeur qui le met au niveau des esprits célestes. Il est né, disait saint Pierre Chrysologue, plus grand que les hommes, et déjà l'égal des anges : « Nascitur major homine, par angelis (2). »

Saint Jean-Baptiste et la dévotion du moyen-âge

Jean tenait une trop grande place dans le culte de l'Église pour que nos pères, dont la piété vigoureuse s'alimentait aux sources très vivifiantes et très pures de la prière liturgique, ne fissent pas du Précurseur de Jésus-Christ l'objet d'une dévotion sincère et confiante. Ils savaient reconnaître et apprécier à sa juste valeur la part

(1) Quelquefois il figure à côté des prophètes comme étant le plus grand d'entre eux (ainsi à Chartres, à Reims, etc.).

(2) Sermon 91.

qui revient à Jean dans le développement de notre vie spirituelle. Ils n'ignoraient pas l'efficacité d'une intercession, *praeclara oratio* (1), qui se fait plus spécialement sentir à l'heure où le chrétien sort régénéré de la piscine baptismale. Le nom de Jean, synonyme de bienveillance divine (2), fut imposé à une foule innombrable de chrétiens, parce qu'il semblait à tous comme un gage assuré de salut (3). Et tel est le secours prêté par Jean à ses clients fidèles qu'il n'y a pas de jour du calendrier où l'on ne puisse honorer la naissance au ciel de quelqu'un d'entre eux (4).

Saint Jean-Baptiste était, après la Vierge Marie et l'archange saint Michel, le grand saint du moyen-âge, celui que l'auteur de l'*Imitation* appellait « le plus excellent des saints », *excellentissimus sanctorum* (5). Comme son influence se fait sentir sur toutes les phases de notre existence terrestre, il était bien juste de le mettre au nombre des saints qui protègent le foyer et de vivre sous la garde de son image que l'on plaçait soit à l'intérieur soit à la

(1) Postcommunion de la vigile de saint Jean.

(2) « Jean » signifie : Dieu a fait miséricorde.

(3) Sainte Jeanne d'Arc fut baptisée selon l'usage du temps en présence de plusieurs parrains et marraines. Tous ses parrains s'appelaient Jean, plusieurs de ses marraines s'appelaient Jeanne ou Jeannette. Le curé qui baptisa l'enfant s'appelait lui-même Jean. Selon toute vraisemblance, la sainte eut comme patron saint Jean-Baptiste, honoré dans une chapelle de l'église de Domrémy.

(4) Année liturgique, loc. cit. — Après avoir cité sainte Jeanne d'Arc, qu'il nous soit permis d'évoquer le souvenir d'un autre saint plus moderne mais également français, saint Jean-Baptiste Vianney, lequel conserva toujours une dévotion singulière envers son illustre patron, vrai modèle de sa vie pénitente. Ce n'est pas seulement par l'extrême austérité de sa vie que le saint curé d'Ars se rapproche du Précurseur, mais aussi par son grand amour de la solitude, son discernement des âmes, la prudence de ses avis et cette incomparable attraction qu'il exerça sur les foules.

(5) *Imitation*, IV, 17.

devanture des maisons (1). On recourait à lui dans les circonstances les plus diverses de la vie privée et de la vie publique. Le chrétien n'aurait pas voulu entreprendre un lointain voyage sans en confier la direction à celui qui avait la charge de frayer les voies du Seigneur (2). Sa fête qui, nous l'avons déjà dit, était extrêmement populaire, se célébrait avec une ferveur d'autant plus grande que Jean était le protecteur attitré d'une multitude d'associations, corporations et confréries, qui plaçaient sous son patronage l'exercice de leur métier ou la pratique de leurs œuvres charitables. Cette fête du 24 juin était l'occasion de réjouissances publiques. « Les feux de saint Jean complétaient heureusement la solennité liturgique; ils montraient unies dans une même pensée l'Église et la cité terrestre. Car l'organisation de ces réjouissances relevait des communes, et les municipalités en portaient tous les frais. Aussi le privilège d'allumer les feux était-il réservé, d'ordinaire, aux premiers personnages de l'ordre civil. Les rois eux-mêmes, prenant part à la joie de tous, tenaient à honneur de donner ce signal d'allégresse à leurs peuples; Louis XIV, en 1648, mit encore le feu au bûcher de la place de Grève, comme l'avaient fait ses prédécesseurs (3). » La fête de saint Jean, qui inaugurait la saison d'été, marquait aussi dans l'année civile du moyen-âge le point de départ d'une période nouvelle. C'était l'époque où entraient en vigueur des actes juridiques et des contrats de toute espèce; et le nom de Jean, témoin du Christ,

(1) Sur la façade de certaines maisons de la vieille Rome on voit encore aujourd'hui une sculpture représentant le chef de saint Jean dans un plat. Il y a du reste dans la même ville de Rome une église de saint Jean décapité. C'était le siège d'une confrérie ayant pour but d'assister les condamnés à mort.

(2) Prières de l'itinéraire.

(3) ANNÉE LITURGIQUE, La Nativité de saint Jean-Baptiste.

venait ainsi garantir la sincérité et la validité des engagements qui étaient contractés sous ses auspices.

Du culte que nos ancêtres rendaient à saint Jean-Baptiste nous avons un autre témoignage dans les *Livres d'Heures*. C'étaient des recueils de prières à l'usage de la dévotion privée et qui, sans revêtir un caractère proprement liturgique comme le missel ou le bréviaire, se rattachaient cependant sous plus d'un rapport à la grande prière de l'Église, l'office divin. Parmi ces recueils, il y en a bien peu qui ne contiennent quelque invocation au saint Précurseur sous la forme liturgique d'un répons, d'un suffrage (1), d'une antienne ou d'une oraison. On trouve même dans certains exemplaires manuscrits un office entier en l'honneur de saint Jean. Tel est le cas du Livre des très belles Heures de Jean de France, duc de Berry, puissant personnage qui portait lui-même le nom du Précurseur. Impossible d'ouvrir ce précieux recueil qui compte parmi les plus beaux du genre sans constater que « Monseigneur saint Jehan Baptiste » y occupe une très grande place. Dans le calendrier qui figure en tête du livre d'Heures, les deux fêtes de la Nativité (24 juin) et de la Décollation (29 août) sont écrites en lettres d'or. Le recueil en question contient non seulement une oraison, mais un office de saint Jean-Baptiste qui s'achève par un *Te Deum* consacré à la louange du Précurseur. Quant aux huit peintures qui servent d'illustration à cet office et qui représentent les différentes scènes de la vie et de la mort de Jean, « elles comptent parmi les plus belles du Livre d'Heures, celles où le peintre a déployé toutes les richesses de sa palette et de son talent (2). »

(1) Les suffrages que contiennent les livres d'Heures débutent généralement par la Trinité. Viennent ensuite régulièrement la sainte Vierge, saint Michel, saint Jean-Baptiste. Cf. Leroquais, *Les livres d'heures manuscrits de la Bibliothèque nationale* (t. I, p. xxii).

(2) Leroquais, *op. cit.*, t. II, p. 175.

Il nous reste à dire ce qu'est devenu aujourd'hui le culte jadis si florissant de saint Jean-Baptiste. Ce ne sera pas la partie la plus consolante de notre tâche, car nous serons dans la nécessité de faire certaines constatations pénibles qui ne sont pas à l'avantage du siècle présent; constatations utiles toutefois, parce que susceptibles de ranimer, au moins en quelques âmes de bonne volonté, une dévotion qui est, comme le montre l'expérience, « la pierre de touche de l'esprit liturgique (1) ».

(*A suivre.*)

Dom E. Flicoteaux, O. S. B.

(1) Mgr Harscouët, La Noël d'été (Revue des *Questions liturgiques*, juin 1911). L'auteur de cet article, qui est devenu aujourd'hui évêque de Chartres, a consacré, cette année-ci, un mandement remarquable à l'influence du cycle liturgique sur la vie chrétienne. Nous avons été heureux d'y retrouver mention de la Nativité du Précurseur.

Le Bienheureux MICHEL GARICOÏTS

fondateur de l'Institut des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, de Bétharram

(1797-1863)

Dans la pléiade de prêtres éminents qui au commencement du XIX[e] siècle ont relevé les ruines de la Révolution française, il convient de placer le bienheureux Michel Garicoïts, fondateur de la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, de Bétharram. Comme celui de beaucoup de saints, son rôle fut des plus effacés, mais non des moins fructueux. De son vivant, son nom ne franchit guère les limites des quelques diocèses du Sud-Ouest où il exerça son action. Mais en 1923 le pape Benoît XV l'a proclamé *bienheureux*, le donnant ainsi au peuple chrétien comme un protecteur et un modèle. C'est donc entrer dans les sentiments de l'Église que de s'appliquer à le faire connaître.

Tel est le but de ce travail. On se propose de retracer en quelques pages sa belle et douce physionomie, sa *physionomie extérieure* d'abord en rappelant sa *vie* et son *œuvre*, ensuite la physionomie de son *âme*, en décrivant les *plus éclatantes de ses vertus* et les *traits caractéristiques* de sa *sainteté*.

I. — LA VIE ET L'ŒUVRE DU BIENHEUREUX MICHEL

1. — Jusqu'au sacerdoce.

Michel Garicoïts naquit le 15 avril 1797, au cœur du Pays Basque, dans le hameau d'Ibarre, de la commune de Saint-Just. Cette petite localité appartenait alors au diocèse de Dax; aujourd'hui elle fait partie de celui de Bayonne.

Le père de Michel s'appelait Arnaud, et sa mère, Gracianne. Ils jouissaient à peine d'une modeste aisance, travaillant eux-mêmes leur petite propriété.

Durant la Révolution ils restèrent fidèles à leur foi, comme presque tous leurs compatriotes. Ne voulant pas recevoir la bénédiction nuptiale d'un prêtre constitutionnel, ils étaient allés la demander en Espagne à un prêtre « en communion avec le Pape ». Leur maison écartée des chemins publics servit souvent d'asile aux prêtres persécutés; c'est grâce à leur dévouement que plusieurs confesseurs de la foi échappèrent à la mort.

La première éducation de Michel laissa dans son cœur une empreinte profonde. Il parlait avec une reconnaissance émue des enseignements du foyer paternel : « Sans ma « mère, disait-il, je sens que je serais devenu un scélérat... « Dès ma plus tendre enfance elle s'appliqua à m'inspirer « l'horreur du péché, et, à l'âge de quatre ans, je tremblais « de tous mes membres quand elle me disait d'une voix « grave devant les flammes qui pétillaient dans l'âtre : — « Mon fils, c'est dans un feu bien plus terrible que Dieu « jettera les enfants qui font le péché mortel. »

Dès l'école de son village, Michel se fit remarquer par la rectitude de son jugement et son ardeur à l'étude. Il emportait ses livres à la montagne où il menait le trou-

peau de son père; il se distinguait surtout par sa piété.

Lorsqu'il parut en âge de gagner sa vie, il fut placé comme berger dans une famille religieuse comme la sienne. Il ne tarda pas à se concilier l'estime et l'affection de ses maîtres; plus tard, devenu prêtre et supérieur, il aimait à parler de leur foi et des bons exemples qu'ils lui avaient donnés; il présentait leur maison comme le modèle des foyers chrétiens.

Sans rien négliger de ses devoirs de serviteur, il continuait à s'instruire, surtout par de pieuses lectures. Ses paroles pleines de sagesse le firent surnommer le « petit docteur ».

Il sentit de bonne heure le désir de faire sa première communion. Surmontant sa timidité, il supplia le curé de Garris de l'admettre à la sainte table. L'abbé Barbaste était un prêtre plein de vertu et de science, mais imbu sans le savoir des erreurs jansénistes de son temps. Il ne crut donc pas devoir accorder la faveur sollicitée. Bien plus, désireux d'inspirer au pieux adolescent des sentiments qu'il croyait salutaires, il lui parla avec une gravité impressionnante du sacrement redoutable de l'autel. A partir de ce jour Michel tomba dans une grande tristesse. Il a raconté lui-même comment Dieu le délivra de cette cruelle épreuve. Il rentrait des champs avec son troupeau, abîmé dans ses sombres idées, lorsque tout à coup son cœur fut inondé d'une joie céleste; ses terreurs firent place à de tels élans d'amour qu'il n'eut plus conscience de ses actes et « ne s'aperçut de son état qu'en donnant de la tête contre un mur comme un homme pris de vin ». La première communion suivit de près cet événement; le curé, ayant sans doute mieux étudié les dispositions de l'enfant, lui permit ce grand acte avant l'âge habituel.

Michel voulait être prêtre; tout en lui semblait montrer l'appel de Dieu. Il s'était ouvert de ses aspirations à ses

parents; ceux-ci auraient fait volontiers tous les sacrifices nécessaires; mais leur pauvreté leur paraissait un obstacle insurmontable. Trois ou quatre ans après sa première communion, Michel, revenu dans sa famille, exprima de nouveau son désir, mais ce fut pour entendre la même réponse : « C'est impossible, nous ne pourrions pas même « te procurer un trousseau. » Néanmoins les paroles du jeune homme avaient pénétré jusqu'au fond du cœur de ses parents. « Un jour — c'est le Bienheureux lui-même « qui parle — mon père dit subitement à ma mère : « Qu'allons-nous faire de Michel? — Gardons-le auprès de « nous, il fera valoir notre petite propriété. » La mère « gardait le silence. Mais la grand'mère intervint vivement : « Non, non, dit-elle, Michel doit être prêtre. — A mer- « veille, bonne mère, mais les moyens!! — Le ciel y pour- « voira. » Le père se tut, la cause de Michel était gagnée. « C'est à ma vénérable grand'mère, disait-il, que je dois « ma vocation. »

Le lendemain il se rendit avec sa grand'mère auprès de l'abbé Borda, curé de Saint-Palais, un des prêtres qui aux plus mauvais jours de la persécution avaient trouvé asile dans la maison Garicoïts. Il fit à Michel le plus bienveillant accueil. Il le prit à son service, en lui permettant de suivre dans l'intervalle de ses travaux les cours du collège de la ville.

Michel avait seize ans. Dieu lui donna alors le trésor d'un bon ami qui lui fut d'un précieux secours dans ses premières difficultés. Il se nommait Evariste Etchécopar, âme vraiment angélique, esprit facile et brillant, enlevé de ce monde à l'âge de quinze ans. « Un jour, « racontait le Père Garicoïts, je m'épuisais en vains efforts « autour des inversions de la phrase latine; Evariste se « penche vers moi et d'un mot me montre la construction « incomprise jusque-là... Ce fut pour moi une révélation,

« le trait de lumière décisif. » Evariste et Michel s'entr'aidaient avec plus d'ardeur encore dans la pratique de la vertu; ils avaient le même but, la sainteté et le sacerdoce. Devenu prêtre, le Père Garicoïts ne monta jamais à l'autel sans se souvenir de son pieux ami, et il n'en parlait qu'avec vénération.

Les progrès de Michel engagèrent M. Borda à le placer dans un milieu plus favorable à ses études. Il le fit entrer au service de Mgr l'évêque de Bayonne, mais à la condition qu'on lui fournirait tous les moyens de terminer ses classes. Dans cette situation difficile et délicate, Michel fut à la fois le modèle des serviteurs et des élèves, et le succès couronna brillamment son application.

Enfin à l'âge de 21 ans, grâce à la générosité du chanoine Honnert, secrétaire de Mgr Loyson, il put désormais se consacrer uniquement à sa formation ecclésiastique. Il étudia la philosophie à Aire, puis la théologie à Dax, sous la direction de prêtres remarquables dont il aimait à rappeler les vertus et les mérites. Ses maîtres fondaient sur lui de grandes espérances pour le bien de l'Église. « Ou je « me trompe fort, disait M. Dupoy, supérieur du grand « séminaire de Dax, ou ce jeune homme fera parler de « lui. » Voici l'appréciation d'un de ses condisciples devenu lui-même un saint prêtre : « Michel se distinguait par une « intelligence pénétrante et sûre, par une parfaite régula- « rité et la plus ardente piété... Depuis 1818 que je l'ai « connu, il m'a toujours fait l'effet d'un saint, non pas à « faire, mais tout fait... A Dax comme à Aire il édifia « tellement la communauté composée d'étudiants des « trois diocèses de Bayonne, Aire et Tarbes, que tout ce « monde lévitique l'appelait « notre saint Louis de Gonza- « gue ».

A cette époque le diocèse de Bayonne avait coutume d'envoyer un ou deux étudiants à Saint-Sulpice. L'abbé

Garicoïts fut choisi pour cette distinction. Mais son bienfaiteur, le chanoine Honnert, ne put se résoudre à la séparation; il obtint qu'un autre sujet fût désigné à sa place.

Après deux ans d'études théologiques, l'abbé Garicoïts fut nommé par Mgr d'Astros professeur au petit séminaire de Larressore. Il avait été demandé par le nouveau supérieur, M. Claverie, qui, autorisé par son évêque à choisir ses collaborateurs, s'était entouré d'une élite de jeunes maîtres; il nous suffira d'en citer deux : Mgr Hiraboure, mort évêque d'Aire, et M. Cestac, fondateur de la Congrégation des Servantes de Marie.

L'abbé Garicoïts fut chargé de la surveillance des élèves; il devait aussi à l'occasion donner son concours aux diverses classes, depuis la plus élémentaire jusqu'à celle de philosophie. Il prit dès l'abord un grand ascendant sur la communauté. « Quel bien il faisait et comme il était aimé! » disait M. Fanchistigny, son ancien collègue de professorat, devenu vicaire général.

Le 20 décembre 1823, Michel Garicoïts fut ordonné prêtre par Mgr d'Astros dans la cathédrale de Bayonne. Toute sa vie n'avait été qu'une longue et pénible préparation au sacerdoce; aussi devine-t-on sans peine quelles furent sa joie et sa ferveur. « Ce jour-là, dit son premier « biographe, le Seigneur répandit tant de lumière et de « grâce dans son âme que l'impression lui en resta jusqu'à « la mort. »

2. — La préparation; les dix premières années de sacerdoce.

Le 1er janvier 1824, le nouveau prêtre fut nommé vicaire à Cambo, importante paroisse du Pays Basque. Il était appelé à aider, ou plutôt à suppléer, le curé tombé en

paralysie. Il se conduisit à l'égard du vénérable malade comme un fils envers son père. Dans l'exercice de son ministère il acquit promptement la réputation d'un prêtre modèle. Les témoins du procès de béatification font le plus grand éloge de son zèle, de sa charité envers les pauvres, de son dévouement aux malades. Ils rapportent des traits vraiment dignes de mémoire. Ainsi, pour défendre son troupeau contre l'influence de quelques incrédules puissants et riches, il disait du haut de la chaire : « Si quel-« ques-uns vous font des objections contre les vérités que « je vous prêche, n'entrez pas en discussion avec eux, « mais dites-leur qu'ils viennent me les soumettre. » — Sachant le mal que faisait en secret un homme instruit et hypocrite, il mit par écrit tous les griefs connus contre lui ; il alla le trouver et lui demanda la permisson de lui communiquer une pièce importante. D'une voix ferme il lut jusqu'au bout le terrible mémoire, malgré les réclamations et les menaces. « C'est parce que vous m'échap-« piez partout, dit-il, que je suis venu vous prendre chez « vous-même. J'ai eu assez de confiance pour vous parler « ouvertement, et j'espère que ma confiance ne sera pas « trompée. » A partir de ce jour cet homme changea de conduite ; il respecta la religion et resta toujours attaché au Bienheureux.

Le zélé vicaire était assidu au confessionnal : la veille d'un fête il confessa depuis quatre heures du matin jusqu'à midi, et depuis son dîner (qui était court) jusque vers minuit. Le lendemain il reprit les confessions jusqu'à l'heure où il dut chanter la messe.

Ce trait montre avec quel succès il savait amener les âmes à la fréquentation des sacrements. Il établit une Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus dans laquelle, dit un témoin, une centaine de personnes se firent inscrire le même jour. Ce témoin était une des neuf religieuses dont

l'abbé Garicoïts avait décidé la vocation. Voici enfin l'appréciation d'un digne prêtre qui fut nommé curé de Cambo quelques années après le départ du Bienheureux : « Il a « exercé dans la paroisse l'influence d'un véritable prêtre « et d'un grand serviteur de Dieu, soit en établissant la « dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, soit en confessant, « prêchant, catéchisant avec un zèle d'apôtre, soit en don- « nant l'exemple de toutes les vertus sacerdotales. »

A la fin de 1825, à peine âgé de 28 ans, l'abbé Garicoïts fut envoyé par Mgr d'Astros au grand séminaire de Bétharram. Il devait y professer la philosophie et être en même temps économe; de plus, comme il l'a dit lui-même, il était officieusement chargé de toute la communauté. L'abbé Lassalle était un homme de grand mérite, mais l'âge et un travail excessif avaient usé ses forces. Ici comme partout, le Bienheureux inspira promptement à tous une grande confiance. Beaucoup de séminaristes lui confièrent la direction de leur âme; il leur fit pratiquer aussitôt la communion fréquente, malgré la coutume contraire. Son autorité sur les élèves était si reconnue que les autres professeurs lui renvoyaient volontiers les réprimandes et les corrections difficiles, et il s'en acquittait avec plein succès. Son enseignement philosophique était des plus sûrs. Il sut se préserver des écueils du temps. C'était en effet l'époque où les doctrines de Lamennais passionnaient les jeunes esprits. L'abbé Garicoïts aurait eu de la sympathie pour un système qui exaltait la foi et l'autorité; mais il sut, grâce à la rectitude de son jugement et à la solidité de ses études antérieures, en découvrir les dangers et en éviter les séductions.

En 1831, M. Lassalle mourut, et l'abbé Garicoïts fut nommé supérieur. Il lui fut permis alors d'agir plus librement; il fit disparaître les abus, rétablit la discipline dans toutes ses exigences, imprima une forte impulsion

aux études et à la piété. Ce qui donnait une force irrésistible à sa parole, c'était sa vie, modèle de toutes les vertus. « En fait de respect, d'estime et d'affection à son « égard, a dit un de ses plus brillants élèves, c'était un « concert général dans la communauté de Bétharram, et « il n'y a jamais eu à ma connaissance une note discor- « dante qui en ait troublé l'harmonie. »

Cependant un séminaire suffisant pour tout le diocèse se construisait à Bayonne. Au mois de novembre 1831 il put abriter tous les jeunes philosophes; seuls les théologiens restèrent à Bétharram; ils furent ordonnés successivement, et à la fin de 1833 les derniers avaient disparu. Les directeurs eux-mêmes, sauf M. Guimon, furent appelés à d'autres fonctions.

L'abbé Garicoïts demeura donc seul à Bétharram avec M. Guimon. Celui-ci, heureux de pouvoir donner libre carrière à son zèle de missionnaire, se trouvait habituellement hors de Bétharram. L'ancien supérieur était chargé du service du sanctuaire et de l'aumônerie des Filles de la Croix d'Igon, village situé à quatre kilomètres de Bétharram. Il a tracé lui-même le détail d'une de ses journées : « Le dimanche je disais une messe à la cha- « pelle de Bétharram, après quoi je confessais les pèle- « rins. Parfois il était onze heures quand je partais pour « Igon. Les sœurs m'attendaient à jeun. Je leur disais la « sainte messe et leur donnais la communion. » Ce que le Père Garicoïts ne dit pas, c'est qu'il repartait sans avoir accepté l'invitation à dîner, pressé qu'il était d'aller faire le catéchisme et de présider la cérémonie des Vêpres. La semaine offrait aussi une occupation largement suffisante pour un prêtre, vu surtout la distance d'Igon et le nombre des religieuses. Mais ce n'était pas assez pour le Bienheureux.

Au contact d'un Institut aussi fervent que celui des

Filles de la Croix, l'abbé Garicoïts comprenait de plus en plus le mérite du renoncement complet par les vœux de religion. Il voyait aussi avec tristesse le grand vide qu'avait laissé dans l'Église de France la destruction des Ordres religieux par la Révolution. Il avait la noble ambition de remplacer dans la mesure du possible ces grands corps disparus. Étant encore supérieur du séminaire, il mûrissait ce projet dans la méditation et la prière. Il s'en ouvrit à la vénérable Sœur Élizabeth, fondatrice des Filles de la Croix, qui l'approuva et l'encouragea fortement. En 1830 il consulta Mgr d'Astros, qui était au moment de quitter Bayonne pour Toulouse; le grand évêque lui dit ces paroles où le Père Garicoïts se plaisait à voir un programme tracé par l'Esprit-Saint lui-même : « Commencez votre œuvre et, sans devancer la « Providence, suivez-la dans toutes ses indications avec « générosité et persévérance. » Enfin une longue retraite qu'il fit à Toulouse en 1832 sous la direction du P. Leblanc, de la Compagnie de Jésus, le confirma dans la conviction que son dessein était inspiré de Dieu.

De retour à Bétharram, il pria longtemps devant le tabernacle, aux pieds de Notre-Dame. Il se sentit alors, a-t-il déclaré plusieurs fois, éclairé d'une vive lumière et rempli d'un grand courage pour se mettre immédiatement à l'œuvre.

3. — L'œuvre. — Fondation de l'Institut

1. Les *missionnaires*. — Au prix de quelles peines et de quelles immolations se fondent les familles religieuses, l'histoire de l'Église en apporte de nombreux témoignages. Le Bienheureux Michel ne fut pas exempt de la loi commune; mais, nous dit un témoin, « une fois la volonté de Dieu connue, rien ne pouvait ébranler sa constance ».

Dans le cours de l'année 1833, il soumit son dessein à Mgr d'Arbon, successeur de Mgr d'Astros. Le nouvel évêque de Bayonne hésita d'abord à donner son approbation. Peu après néanmoins, connaissant mieux le Serviteur de Dieu, il permit à plusieurs excellents prêtres de quitter leurs paroisses et de se joindre à lui, à Bétharram. Le premier fut l'abbé Chirou, qui devait être son successeur. Il arriva au mois d'août 1834; d'autres le suivirent, de sorte qu'au mois de juillet 1835, M. Garicoïts voyait autour de lui ses six premiers compagnons.

« Dans le mois d'octobre de cette année 1835, a écrit le « Père Fondeville, le personnel de Bétharram composé « de MM. Garicoïts, Guimon, Perguilhem, Chirou, Lar- « rouy et Fondeville, voulut se donner une règle pour se « sanctifier avec plus d'édification. On adopta le règle- « ment de la maison des missionnaires de Hasparren et, « sans autre préambule de noviciat que leur bonne « volonté de glorifier Dieu, sauver leurs âmes et sanctifier « les populations, les membres élurent unanimement « M. Garicoïts pour leur supérieur, lui promirent obéis- « sance et pauvreté, renouvelèrent leur vœu de chasteté, « et vidèrent dans ses mains leurs petites bourses. » Tel fut le modeste commencement de l'Institut des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus.

Les missionnaires de Bétharram se livrèrent sans retard à leurs travaux apostoliques. Rien ne saurait les faire mieux connaître que le tableau, tracé par un de leurs émules, le P. Higuères, de leurs vertus et de leurs succès : « J'ai eu le bonheur de travailler pendant les premières « années de mon sacerdoce, avec tous les anciens mission- « naires de la Congrégation. Les larmes me viennent aux « yeux au seul souvenir des vertus que je leur ai vu pra- « tiquer. Quels n'étaient pas leur amour de Dieu, leur « assiduité à la prière, leur zèle, leur dévouement pour le

« salut des âmes, leur abnégation en toutes choses !... Ils « se levaient à quatre heures, même au cœur de l'hiver, et « ils se rendaient immédiatement à l'église où presque « toujours ils trouvaient des pénitents qui les atten- « daient... S'ils étaient empêchés de faire la méditation « avant la messe, ils ne manquaient jamais de la faire « dans le premier moment libre... M. Guimon allait cher- « cher très souvent à domicile des pécheurs qui ne s'ap- « prochaient pas des sacrements. D'autres l'ont imité. J'ai « été témoin de véritables conversions obtenues de cette « manière... Certains confrères ont blâmé cette espèce de « zèle. Mais le P. Garicoïts consulté répondit un jour en « pleine conférence qu'il se garderait bien de le condamner « et qu'il fallait là-dessus suivre chacun le mouvement de « l'esprit de Dieu. »

Les journaux de l'époque publiaient des compte-rendus de missions tels que ceux-ci : « La commune entière, « tous sans en excepter un seul, ont voulu se réconcilier « avec le Père de la véritable réconciliation, et encore : « Nous proclamons hautement notre admiration pour l'é- « loquence simple jusqu'à la familiarité, chaleureuse jus- « qu'à l'inspiration, de ces convertisseurs qui sont un « exemple vivant de toutes les vertus qu'ils prêchent et « qui ont voué leur vie, une vie de labeur et de sacrifices, « à l'apostolat. »

Le Père Garicoïts était l'inspirateur de tout ce grand bien. On le savait; aussi dès la première année de l'existence de sa petite congrégation l'évêque de Tarbes voulut doter son diocèse d'une institution semblable. Désirant rétablir une société de missionnaires à Garaison, il envoya les deux premiers membres, MM. les abbés Laurence et Lalanne faire une sorte de noviciat à Bétharram. En partant, ils obtinrent d'amener avec eux à Garaison le Père Guimon, qui durant trois mois ajouta l'enseignement

pratique et l'édification de chaque jour à tout ce qu'ils avaient vu et entendu à Bétharram. (*Hist. de N.-D. de Garaison.*)

De son côté, Mgr Savy, évêque d'Aire, demandait au Père Garicoïts, dans un but analogue, le concours de son expérience. Quelque temps après, M. Bousquet, son vicaire général, écrivait en son nom (19 août 1838) : « J'ai lu « avec une grande satisfaction et une singulière édifica- « tion les statuts et les règles que vous avez eu la charité « de me remettre à Bétharram. Tout y respire la perfec- « tion ; tout y porte l'empreinte de la prudence, de la « sagesse et d'une profonde connaissance du cœur « humain. Le missionnaire qui saura s'y conformer exac- « tement ne peut manquer d'être un saint et digne minis- « tre de Jésus-Christ. »

En 1838 Mgr d'Arbon fut remplacé à Bayonne par Mgr Lacroix. Celui-ci visita Bétharram le 6 octobre de la même année ; il approuva la manière de vivre adoptée par les missionnaires sous son prédécesseur et les autorisa à suivre pour leur direction le Sommaire des Constitutions et les Règles Communes des Jésuites. Trois ans après, en septembre 1841, il leur proposa les Constitutions qu'il leur avait promises et leur donna le nom de Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus. Le 10 septembre, pendant la messe, les huit membres de la Communauté firent leurs premiers vœux, des vœux annuels, entre les mains de Mgr l'évêque, conformément à leurs nouvelles constitutions.

2. *Les collèges.* — Le Père Garicoïts voulut joindre à l'œuvre des missions celle de l'éducation de la jeunesse. Dès 1837, en dépit d'obstacles multipliés, il ouvrit à Bétharram une école et un pensionnat primaires ; l'établissement devint une école secondaire en 1840 et en

1847 une institution d'enseignement secondaire. Les premiers résultats furent si heureux que le Père Garicoïts pouvait s'écrier : « En cela, comme en tout gloire à Dieu ! « C'est justice de le reconnaître; c'est aussi le meilleur « moyen d'attirer de nouvelles bénédictions. » La suite n'a pas démenti les brillants auspices du début.

Mettant à profit la loi de 1850, Mgr Lacroix voulut donner des écoles secondaires aux principales localités de son diocèse; il en confia plusieurs à la Congrégation de Bétharram, à Orthez et à Mauléon d'abord, un peu plus tard à Oloron. Le P. Garicoïts n'aurait pu répondre à tant de désirs de son évêque, s'il ne lui était arrivé alors une élite d'ouvriers déjà formés : la Société des Prêtres de Sainte-Croix d'Oloron se joignit à celle des Prêtres du Sacré-Cœur en 1855.

3. *Œuvres d'Amérique.* — A cette époque, Basques et Béarnais émigraient en grand nombre dans l'Amérique du Sud. Transplantés dans ces régions lointaines, ils étaient en danger de perdre la foi et d'abandonner la pratique de la religion. Ému de ce péril, Mgr Lacroix offrit à l'évêque de Buenos-Ayres le concours de quelques prêtres de son diocèse pour évangéliser les immigrés dans leur propre langue. « Je considère votre offre comme un bien- « fait du ciel, lui fut-il répondu ; je recevrai de tout cœur « les prêtres dont vous me parlez. » La mission fut proposée aux Prêtres de Bétharram et acceptée d'enthousiasme. Déjà le 4 novembre 1856 cinq prêtres, un scolastique et deux frères coadjuteurs débarquaient à Buenos-Ayres. Les débuts furent humbles, mais les progrès rapides.

Dociles à la direction du supérieur de Bétharram, les missionnaires méritèrent dès le début l'estime et la confiance de leur évêque. Ils exercèrent le saint ministère

d'abord dans l'église de San Juan, appartenant aux Capucines, puis dans d'autres églises; ils allaient aussi prêcher des missions aux populations éparses loin de la capitale.

A l'exemple de Bétharram, ils songèrent aussi à l'éducation de la jeunesse. Le 19 mars 1858 ils ouvrirent à Buenos-Ayres une modeste école; elle est devenue le collège de San José, qui compte plus de huit cents élèves. En 1861 ils s'établirent à Montevideo; ils achevèrent de construire, pour la desservir, l'église de l'Immaculée-Conception, connue sous le nom d'église des Basques; quelques années après ils y adjoignirent une école.

Tels furent les commencements des œuvres des « Pères Bayonnais dans l'Amérique du Sud », œuvres aujourd'hui si nombreuses et si prospères.

4. *Rôle personnel du Bienheureux.* — Le temps du Bienheureux se partageait entre Bétharram et Igon.

Le rôle du Père Garicoïts auprès des Filles de la Croix occupe une très grande place dans sa vie; aussi est-il nécessaire de le rappeler avec quelque détail.

En 1825 Mgr d'Astros avait appelé dans son diocèse les Filles de la Croix qu'il avait connues à Paris. La première fondation se fit à Igon. L'abbé Garicoïts, nommé professeur à Bétharram à la fin de la même année, fut chargé de la direction des Sœurs. Celles-ci d'ailleurs n'étaient pas des inconnues pour lui; car étant encore vicaire à Cambo il leur avait envoyé trois novices. C'est ainsi qu'il eut occasion de voir la fondatrice du pieux Institut, la vénérable Élisabeth Bichier des Ages. Celle-ci s'adressait à lui pour les besoins de son âme chaque fois qu'elle allait dans le Midi. Elle lui avait voué une confiance sans bornes; aussi écrivait-elle un jour à la supérieure d'Igon : « J'aime mieux que vous ne vous confessiez qu'une fois « le mois et que ce soit à lui plutôt que de vous voir aller

« tous les huit jours à un autre ; car c'est un prêtre rare, « d'un jugement exquis et d'une vertu parfaite. S'il ne « peut venir chez vous, vous irez le trouver à Béthar- « ram. »

Pendant plus de trente ans le Père Garicoïts prodigua ses soins aux Filles de la Croix. Sous sa conduite, la maison se faisait remarquer par sa ferveur. De loin comme au couvent les Sœurs recouraient à ses conseils. Dieu bénissait visiblement la communauté, les noviciats comptaient soixante-dix et quatre-vingts sujets. Lui-même était entré parfaitement dans l'esprit de leurs saints fondateurs. « Depuis le Père André et la bonne Sœur Élisa- « beth, nous disait un supérieur général des Filles de « la Croix, tous ceux qui se sont succédé dans le gouver- « nement de la Congrégation ont donné leur confiance à « notre vénéré supérieur et lui ont abandonné sans con- « trôle la communauté d'Igon. C'est nous qui avions « recours à ses lumières et qui nous formions à son « école... »

Les occupations d'Igon ne nuisaient pas à celles de Bétharram. Le Père Garicoïts passait du travail à la prière et de la prière au travail. Il consacrait son temps à entendre à la chapelle les confessions des pèlerins ; presque tous les membres de la communauté s'adressaient également à lui ; chaque semaine il faisait une conférence spirituelle ; il a toujours fait lui-même aux scolastiques les classes de philosophie et de théologie.

Il s'absentait rarement, sauf pour visiter ses maisons ou celles des Filles de la Croix. Pendant plusieurs années il fit, au petit séminaire de Saint-Pé, des cours de théologie aux professeurs qui n'étaient pas encore prêtres ; il y était appelé aussi pour les confessions des élèves ; on a conservé le souvenir de plusieurs retraites prêchées à diverses communautés. — Plus souvent il avait occasion

de diriger dans les exercices de la retraite des personnes pieuses de toute condition, des prêtres, même des évêques, qui venaient recourir à son ministère. C'est dans une retraite faite à Bétharram que le Vénérable Abbé Cestac écrivit les Constitutions des Servantes de Marie.

Au milieu de tant d'occupations, il ne négligeait pas la formation des Frères convers. Il organisa pour eux divers ateliers, acheta une ferme, fit défricher des terrains incultes. Il leur apprenait, même par son exemple, la meilleure manière de faire leurs travaux, mais surtout il leur inculquait un profond esprit religieux.

Faut-il ajouter que jusqu'à la fin de sa vie il eut toujours à faire face à des soucis d'ordre matériel? A cet égard aussi son œuvre est immense : restauration du Calvaire, embellissement de la chapelle, constructions nouvelles exigées par le développement de la communauté.

Aussi les journées étaient-elles trop courtes à son gré, bien que commencées à 3 heures du matin et terminées à 11 heures du soir. Dans les dernières années il avait même supprimé complètement le repas de midi; il pouvait ainsi poursuivre sans interruption son travail ou sa prière.

Malgré le soin qu'il prenait de s'effacer, sa sainteté transpirait au dehors. On était frappé de l'éclat de ses vertus; on parlait discrètement de faveurs surnaturelles qu'il aurait reçues de Dieu. Mais l'admiration se perdait dans la confiance filiale qu'inspiraient sa bonté et sa simplicité. Chacun se rendait à peine compte de la vénération dont il était animé à son égard.

5. *La mort du Bienheureux.* — En 1853 le Père Garicoïts fut frappé d'une forte attaque de paralysie. Mais grâce à la vigueur exceptionnelle de sa constitution, il put reprendre après quelques jours de repos ses occupations

habituelles. L'année suivante, une nouvelle attaque, moins violente, vint encore effrayer sa communauté. Lui-même n'en fut pas troublé : « Soyez tranquilles, disait-il, « nous irons tant que Dieu voudra. »

Les années qui suivirent furent de plus en plus édifiantes : même assiduité à l'accomplissement parfait de ses devoirs de supérieur, malgré les souffrances et les infirmités croissantes, — patience inaltérable, — manifestations plus touchantes de charité envers tous.

Eut-il le pressentiment de sa fin prochaine? Certains faits des derniers jours inclinent à le croire. L'avant-veille de sa mort, passant par Igon, il bénit la communauté réunie, ce qu'il n'avait jamais consenti à faire. Puis il dit aux Sœurs en guise d'adieu : « En avant toujours, *jusqu'au ciel.* » La veille de sa mort, étant allé au-devant de Monseigneur à Mirepeix, village distant d'une dizaine de kilomètres, il dit au doyen de Nay : « Je suis allé chez vous pour vous faire mes *adieux.* » Il se prosterna aux pieds de son évêque en disant : « Monseigneur, donnez-moi votre *dernière* bénédiction. » Enfin, rentré à Bétharram, il quitta les siens après la récréation du soir en leur recommandant d'accueillir Mgr l'évêque comme si c'était Notre-Seigneur lui-même.

Il se coucha après la prière. La nuit parut tranquille. Mais, vers 2 heures, une crise de toux le réveilla en sursaut et fit accourir le Frère infirmier. Il demanda lui-même à se confesser et reçut l'absolution. Pendant que deux prêtres récitaient les prières des agonisants son confesseur commença à lui administrer l'extrême-onction; mais dès la première onction, le Père Garicoïts pencha la tête et murmura ces paroles qu'il avait tant de fois prononcées : *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam...*, et il expira.

Aussitôt sa sainteté brilla comme dépouillée de tout

voile. La foule accourut auprès de son cadavre, lui rendant les honneurs que l'on réserve aux reliques des saints. A ses obsèques Mgr Lacroix prononça son oraison funèbre, qui était un vrai panégyrique. Le tombeau du Serviteur de Dieu devint immédiatement un centre de pèlerinage. De grands miracles s'y sont opérés, de nombreuses faveurs y ont été obtenues. Enfin le 10 mai 1923, Michel Garicoïts a été déclaré Bienheureux. Une belle chapelle a été construite en son honneur à côté du sanctuaire de Notre-Dame de Bétharram, c'est là que reposent ses restes vénérés.

II. — L'AME DU BIENHEUREUX

L'œuvre extérieure du Bienheureux Michel Garicoïts a laissé entrevoir la physionomie de son âme; toutefois elle n'a guère dévoilé que les qualités naturelles dont Dieu l'avait abondamment pourvu : intelligence puissante, volonté inébranlable, sens pratique d'une rare sûreté, heureux mélange d'audace et de prudence, cœur capable d'aspirer en toutes choses au plus haut idéal. Toutes ses activités s'exerçaient uniquement pour Dieu et sous l'influence de l'Esprit-Saint. Mais on n'aurait de lui qu'une idée bien imparfaite si l'on n'étudiait directement son *âme surnaturelle* en considérant ses vertus et le cachet propre de sa sainteté.

1. — Les vertus du Bienheureux

Il serait impossible, autant qu'inutile, de décrire toutes ses vertus; il suffit de dire qu'en lui comme dans tous les saints, elles se sont élevées à un degré héroïque.

D'autre part, aucune de ses vertus ne semble avoir occupé comme il arrive en d'autres grands serviteurs de Dieu, une place prépondérante; leur ensemble forme en lui un tout harmonieux qu'on pourrait représenter sous l'image d'un arbre magnifique, dont toutes les branches sont largement développées et bien proportionnées. On se bornera donc à mettre en lumière ses vertus principales, et aussi celles dont sa vocation a exigé une pratique plus constante et plus éclatante.

Celles qui ont le plus brillé en notre Bienheureux sont, comme il est juste, les vertus théologales. La foi de son baptême ne pouvait trouver une atmosphère plus favorable que celle de sa famille et de son pays natal. Rien n'y contrariait son développement; tout, au contraire, y concourait à lui faire pousser des racines de plus en plus profondes. Aussi a-t-elle toujours paru *comme naturelle*, dans tous ses jugements et dans toute sa conduite. On serait tenté de dire qu'il avait une sorte d'instinct de foi, qui lui faisait devancer les décisions de l'Église, dans les questions encore débattues. Il veillait avec un soin jaloux sur la pureté de sa foi; quand il avait à exposer des erreurs ou réfuter des objections, on lui a entendu dire : « Je crains que ma foi ne soit moins vierge que sous le chaume d'Ibarre. » Il a dit aussi cette parole digne d'un Père de l'Église : « Plus les vérités révélées sont incom-« préhensibles, plus elles sont dignes de la souveraineté « de Dieu et de la soumission de l'homme. Rien de plus « sûr que de se jeter à corps perdu dans ces ténèbres « divines. »

Quantum quisquis credit, tantum sperat, a dit saint Bernard : Autant on croit, autant on espère. La confiance en Dieu s'élève à la hauteur de la foi. Ainsi en était-il dans le Bienheureux Michel. Ni les difficultés ni les obstacles ne pouvaient l'ébranler. Il était plein de défiance

de lui-même, mais il puisait en Dieu une assurance invincible. Nul n'était plus que lui capable de relever les âmes les plus découragées. Il disait un jour : « J'aurais « commis depuis l'âge de 7 ans tous les crimes, entassé « des sacrilèges... je tombe de cheval, il ne me reste « qu'une demi-heure à vivre, ma position serait belle, « belle encore. » — A une âme abattue il disait : « Seriez- « vous la plus grande pécheresse du monde, si le bon « Dieu vous laisse une minute pour implorer sa miséri- « corde et lui dire : Mon Dieu, ayez pitié de moi, vous « êtes sauvée et vous pouvez devenir une grande sainte. »

L'amour de Dieu régnait en lui en souverain maître : « Jamais je n'ai vu dans personne l'amour de Dieu à un « degré aussi éminent. » Cette formule revient à tout instant dans les témoignages du Procès de béatification. Et des exemples sans nombre sont apportés en preuve de cette assertion. Si ardent était cet amour que le Serviteur de Dieu ne pouvait l'empêcher d'éclater au dehors, surtout dans la prière. Les élans de sa foi et de son amour, devant le tabernacle amenèrent, un jour, la conversion d'un protestant, qui l'observait en secret. Dieu répondait à cet amour par ces faveurs extraordinaires dont il se plaît à combler les saints. Plus d'une fois on le vit élevé au-dessus du sol pendant la sainte messe au moment de la consécration; d'autres fois son visage fut environné d'une lumière surnaturelle soit dans la célébration des saints mystères soit dans l'administration du sacrement de pénitence.

Cependant cet amour de Dieu se manifestait surtout par les actes, par la fuite constante des plus légères imperfections et par une « délicatesse virginale » dans l'accomplissement de la volonté de Dieu.

L'amour du prochain marchait naturellement de pair avec l'amour de Dieu. Mille traits touchants de sa charité

envers les pauvres sont rapportés dans sa vie ou dans les témoignages des divers procès de sa Cause. En 1834, dans les pénibles débuts de son œuvre, il accueillit avec une charité sublime plusieurs Capucins espagnols, exilés de leur pays. Il vendit ses livres pour les abriter et les nourrir. « Je n'ai plus, disait-il, que mon bréviaire, la « bible et la théologie, et jamais je n'ai été plus content. » — Sa bonté était exquise; on en a fait la remarque dès sa jeunesse : partout où il est passé on a toujours dit le *bon* Garicoïts. Il était d'un naturel ardent et même emporté; mais il devint d'une douceur inaltérable, d'autant plus méritoire et plus attachante qu'elle s'alliait plus étroitement à sa vivacité et à sa force natives.

On ne saurait s'arrêter à toutes les vertus morales, malgré l'attrait qu'offre chacune d'elles. Mais il en est une qui a joué un grand rôle dans sa vie : c'est l'admirable prudence qui a fait de lui un directeur d'âmes des plus sûrs et des plus éclairés.

Il avait montré dès son enfance un esprit sérieux, réfléchi, porté à l'observation; éclairé par l'étude, il parut de bonne heure d'une remarquable sagesse. Mais une fois prêtre, il ne se dirigea plus que sur les données de la foi. Aussi Dieu lui prodiguait-il des lumières extraordinaires. Il possédait à un haut degré le *discernement des esprits*; il était doué d'une sorte de vue surnaturelle dans les questions souvent très compliquées qui concernent l'*orientation* de la vie. Que de vocations il a décidées soit pour le sacerdoce, soit pour la vie religieuse! Il semblait lire dans l'avenir; en bien des cas il a fait un usage manifeste du don de prophétie. A une personne déjà admise dans un couvent, il annonça, sans être consulté, qu'elle ne serait pas religieuse, qu'une série de malheurs la retiendraient dans le monde, à titre de victime; comme elle sanglotait, il l'encouragea et lui donna, avec une grande précision, des

conseils appropriés à ses prochaines épreuves. Plusieurs témoins ont fait des déclarations analogues et ont dit que le Serviteur de Dieu pénétrait les secrets de leur âme.

Il avait horreur de la médiocrité. Non seulement il dirigeait vers les plus hauts sommets de la perfection les communautés religieuses d'Igon et de Bétharram, mais encore il élevait à une très haute piété les personnes du monde. A cette fin, il commençait par arracher les âmes aux préjugés qui les tenaient éloignées de l'Eucharistie; il leur communiquait son esprit de foi; il les dilatait par la confiance et par l'amour et, par ces moyens, il les rendait capables de tous les dévouements et de tous les sacrifices.

Cependant c'est, comme il est juste, sur sa communauté qu'il répandait les flots les plus abondants de ses lumières; par ses exhortations et plus encore par ses exemples, il entretenait et développait une vie intérieure intense; tous allaient à lui avec un abandon filial, sûrs de trouver le secours désiré. Il donnait des décisions claires et fermes; au besoin, il savait redresser avec autant de vigueur que de charité. Cependant, s'il tonnait avec force contre les abus et les fautes dans les conférences communes, il était plein de douceur, quoique sans faiblesse, dans les corrections et les recommandations personnelles.

Les autres vertus morales du Serviteur de Dieu n'étaient pas moins admirables que sa prudence. On ne saurait mieux les caractériser qu'en citant quelques paroles de Mgr Lacroix au jour de ses funérailles. Le sage prélat n'hésita pas à dire : « Il comprit de bonne heure le prix « de l'innocence, le mérite de la pureté et il résolut de « garder toujours sa virginité; il l'a conservée toute sa « vie. Je ne crains pas de l'affirmer, il a été vierge, il a « vécu vierge, il est mort vierge...

« A cette vie d'innocence, il joignit une profonde humi-

« lité... Je pourrais dire comme pour la modestie : le « P. Garicoïts n'a jamais connu l'orgueil... il ne compre- « nait pas qu'on pût avoir de l'orgueil... il était plongé « dans l'humilité. »

Cependant, entre toutes ces vertus, il y en a une à laquelle le P. Garicoïts s'était livré de toute son âme, c'est l'obéissance. Aussi Mgr Lacroix l'a-t-il mise particulièrement en relief : « Il faut que je le dise, la voie des saints, « c'est l'obéissance. L'obéissance ! il l'avait toujours sur « ses lèvres, comme dans son cœur d'apôtre ; il en parlait « toujours, c'était son mot, sa vertu unique dont il faisait « dépendre toute vertu, et il avait raison, car sur la terre « tout mérite consiste à obéir. »

Ce rappel trop rapide des vertus du Bienheureux fait bien voir en lui le *juste*, le *saint* du Seigneur.

2. — Le cachet propre de la sainteté du Bienheureux

Le Bienheureux Michel est un beau modèle, mais il est aussi un *maître*. Dans ses instructions ou conférences à la communauté, et dans de nombreuses lettres de direction, il trace une voie sûre vers la sainteté ; c'est le chemin qu'il a suivi lui-même.

Il avait coutume de concentrer son enseignement en des maximes saisissantes et lumineuses. Celles-ci s'enchaînent et se complètent de façon à présenter un abrégé du meilleur ascétisme. « *Dieu, tout ! — Moi, rien !* » « Dieu « à sa place, moi à la mienne ! » Voilà, disait-il, une idée « régulatrice, une bonne orientation de toute notre vie. »

Mais comment aller à Dieu ? Le Bienheureux avait bien pénétré la doctrine de l'Apôtre qui nous dit : Toute sainteté consiste à reproduire en soi-même l'image du Fils de Dieu... C'est sans doute à la suite de ses méditations incessantes sur la vie de Notre-Seigneur que le Père Gari-

coïts avait choisi, pour en faire ses devises, les paroles des Livres saints qui semblent exprimer les *règles de conduite* du divin Maître : « *Ecce venio!* Me voici! — *Fiat voluntas tua!* Que votre volonté soit faite! — *Eamus!* En avant! » Tels sont, pouvons-nous dire, les trois principaux articles de son programme.

1. *Ecce venio!* — Dans ce mot « Me voici! » le Père Garicoïts voyait et montrait la *générosité* de l'âme qui se livre tout entière à la conduite de Dieu. Cette parole n'exprime-t-elle pas en effet la disposition avec laquelle le Verbe Incarné entra dans la carrière, où il veut que nous le suivions? Au témoignage du Psalmiste et de l'Apôtre, le Fils de Dieu venant dans ce monde (*ingrediens mundum*) dit à son Père : « Les holocaustes pour le péché ne vous sont pas agréables, et alors j'ai dit : Me voici! En parlant de la sorte, il s'offrait en *victime* — puisqu'il voulait remplacer les anciens sacrifices, — et il s'engageait à ne faire que la volonté de son Père : « En tête du livre il est écrit de moi que j'accomplirai votre volonté » (Ps. XXXIX, 11). Ainsi donc l' « Ecce venio » signifiait pour Notre-Seigneur *s'immoler* et *faire la volonté de Dieu*. Le disciple ne doit-il pas ressembler au maître. Dès lors l' « Ecce venio » doit avoir la même signification pour nous — Appelé à l'humiliation, Notre-Seigneur répond sans hésitation et sans retard : *Ecce venio!* Me voici! — A la souffrance, à la mort, il dit également : Me voici — Voilà le modèle; toute la vie du chrétien consiste à répondre docilement aux appels incessants de la grâce divine. A chacun de ces appels disons avec la générosité du Maître : *Ecce venio!* Me voici! Est-il possible de mieux exprimer la fidélité à la grâce? « Toute notre vie, disait le Bienheureux, doit être un perpétuel : « Me voici! »

Dans sa dévotion à la très sainte Vierge, il aimait à joindre à l' « Ecce Venio » l' « Ecce Ancilla Domini ».

2. *Fiat voluntas Dei.* — C'est la devise que le Bienheureux a donnée à son Institut. Elle se rattache intimement à l'*Ecce venio.* A quoi nous convient en effet les appels divins? Aux deux objets que se proposa le Verbe Incarné : le premier est l'accomplissement de la volonté de Dieu. Le Bienheureux s'exprimait avec une éloquence et une force singulières quand il parlait de cette vérité fondamentale : « Ne voyez-vous pas la grande leçon écrite dans « les entrailles même de l'histoire? A savoir qu'il n'y a « qu'une chose à faire, la volonté de Dieu en tout, par- « tout, toujours, promptement, avec joie, et que c'est là « l'unique source de la paix et du bien. » Il s'élevait avec une sainte indignation contre la *volonté propre* et contre le défaut de rectitude dans l'interprétation de la volonté divine : « Nous dénaturons, disait-il, cette volonté divine « au gré d'une fausse conscience. » Il ne voulait pas que l'on se borne à remplir les *exigences* de la volonté de Dieu ; il exhortait vivement les âmes généreuses à *devancer* les moindres *préférences* du *bon plaisir* divin.

3. *Tirer bon parti de la croix de sa position.* — Le Fils de Dieu est venu en second lieu pour s'offrir en victime, et son immolation s'est faite sur la croix. Or il a dit : « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie. » « Nous sommes donc appelés à la Croix comme Notre-Seigneur. » La Croix! Il n'est pas de sujet dont le Bienheureux ait parlé avec des accents plus émus et plus persuasifs. On sentait, à l'entendre, combien il aimait la croix. Il s'attachait à la faire non seulement accepter mais encore estimer et *désirer*, « afin, disait-il, de participer aux humilia- « tions, à la pauvreté, aux souffrances, en un mot à la croix « du divin Maître ». Il distinguait avec soin les croix que l'on se crée à sa fantaisie et celles qui viennent de Dieu ; il insistait sur le mérite de la « *croix providentielle* ». « Avec « elle, disait-il, qu'on est grand, qu'on est heureux dans les

« positions les plus malheureuses, *quand on y serait par sa* « *faute*. Qu'on y devient vite un saint, *fût-on jusque-là* « *chargé de crimes* — témoin le bon larron —, par le seul « *talent* de tirer *bon parti* des *croix* de sa *position* actuelle. »

4. *Effacé, dévoué.* — Ce sont les deux traits distinctifs que le Bienheureux voulait imprimer aux membres de son Institut et aux Filles de la Croix d'Igon. Mais il les recommandait aussi aux simples chrétiens. « S'effacer », se cacher et disparaître, si possible, faire le bien sans bruit et sans prétention. Mais que l'humilité ne soit pas un obstacle à l'action ; à cet effacement il faut joindre un dévouement sans borne à la gloire de Dieu. Il complétait le sens de ces deux mots par cette autre formule gracieuse, destinée spécialement aux religieux qui vivent en communauté : « Soyez *petit*, *soumis*, *content* et *constant*.»

Comme il a pratiqué lui-même ce qu'il recommandait ainsi! Toute sa vie il s'est appliqué à s'effacer. Il aurait pu briller, s'il l'eût voulu. Rien ne lui manquait à cette fin. Ses conférences et surtout ses *Lettres spirituelles* montrent à quel haut degré il possédait les qualités de l'esprit et du cœur qui font les grands orateurs et les bons écrivains. Il n'en a fait usage que dans la mesure nécessaire pour faire du bien. Il aurait pu, même dans sa retraite de Bétharram, s'attirer quelque éclat ou quelque gloire humaine ; il n'a cherché qu'à « s'effacer ».

Mais pour être cachée, son action n'a pas été moins puissante. Elle s'exerçait autour de lui, à Bétharram, à Igon, auprès des pèlerins du sanctuaire ; elle se répandait au loin par sa correspondance et plus encore par ses religieux et par les Filles de la Croix. Il était un *foyer* dont les flammes embrasaient ceux qui étaient près de lui ; ceux-ci, à leur tour, transportaient ces flammes dans tous les pays du monde.

Le Bienheureux réalisait ainsi une théorie qui lui était

chère, à savoir que dans toute situation providentielle, même la plus humble, on peut s'élever à la plus haute sainteté ; il a renfermé cette vérité dans une de ses formules les plus heureuses : « *Exercer* l'*immensité* de la charité dans les *bornes* de sa position. » Toute sa vie n'a été que la mise en œuvre de cette maxime.

5. *En avant.* — Il n'a ignoré ni les difficultés, ni les obstacles, ni les contrariétés. Aussi comprenait-il bien les âmes éprouvées ; il usait avec elles d'un mot qu'il se répétait sans doute souvent à lui-même et qu'il prononçait avec un accent capable d'affermir les cœurs les plus ébranlés : « En avant ! En avant toujours ! » C'était l'écho de la parole du Maître à l'entrée de la carrière douloureuse de sa Passion : *Surgite, eamus!*

Ces phrases si courtes, mais si suggestives, présentent les traits principaux de la doctrine ascétique du Bienheureux Michel. C'est à la vérité — et il ne saurait en être autrement — l'ascétisme classique. Mais il est revêtu d'une forme vive et saisissante, qui impose sa lumière à l'intelligence et se grave d'elle-même dans le souvenir.

Le Bienheureux a condensé ces précieux enseignements dans une prière qu'il aimait à faire réciter et dans laquelle il s'est, pour ainsi dire, mis tout entier : « ***Mon Dieu, « me voici, sans retard, sans réserve, sans « retour, par amour.*** »

C'est le résumé de sa vie et le portrait de son âme.

A. Costedoat, S. C. J.

N. B. — On trouve à Bétharram, Lestelle (Basses-Pyrénées) :

1) *La Vie et l'œuvre du Bienheureux Michel Garicoïts.* 1 vol. de 602 pages, 25 gravures. Prix 12 fr., franco 13 fr.

2) *Le Bienheureux Michel Garicoïts (sa vie, ses vertus, ses miracles).* 1 vol. de 254 pages, 52 gravures. Prix 4 fr., franco 4 fr. 50.

Les Filles de Saint-Thomas [1]

Le 6 mars 1627, sept religieuses descendaient de voiture devant l'hôtel de la comtesse de Saint-Paul (aujourd'hui, 7, rue de Sévigné). Elles avaient été pendant trois mois les hôtes de l'Abbaye bénédictine de Jouarre, où elles avaient attendu que fût prête la résidence que leur bienfaitrice, Anne de Caumont de la Force, comtesse de Saint-Paul, leur ménageait à Paris. Mais elles étaient dominicaines, et arrivaient en réalité de Toulouse. Elles sortaient de ce magnifique monastère languedocien de Sainte-Catherine de Sienne, l'un des premiers, qu'avec Sainte-Praxède d'Avignon, avait produits la vigoureuse renaissance de l'Ordre des Prêcheurs, suscitée au début du XVII[e] siècle par le P. Sébastien Michaelis.

Le lent et pittoresque voyage de ces moniales enlevées à la clôture, par Lectoure et Bordeaux, Coutras, Limoges, Orléans, ne le cède en rien, pour la ferveur des voyageuses et l'enthousiaste accueil qu'elles recevaient à chaque étape, à celui que vingt-cinq ans auparavant avaient accompli, presque par le même itinéraire, les premières Carmélites espagnoles se dirigeant vers Paris. Et la même curiosité les environna, puisqu'il y eut « tant de princesses, de dames de la cour pour voir les bonnes Mères qu'elles ne purent sortir de l'Hôtel qu'un peu tard, après avoir dict leurs Vêpres... Quoy fait, elles montèrent en carrosse et furent menées à leur monastère suivies d'une célèbre compagnie... De cette particulière circonstance du

(1) *Les Filles de Saint-Thomas, leur histoire, leur vie intérieure, XVII[e] et XVIII[e] siècles.* Préface du T. R. P. Alix, O. P. 1 vol. Desclée, De Brouwer, Bruges-Paris.

tems, on donna le nom de Saint-Thomas au monastère, puisque la divine Providence qui ne fait rien qu'avec pois, nombre et mesure, les y avait conduites la veille de sa fête... ».

Ce nouveau couvent était une manière de maison de campagne qu'on nommait l'hôtel de Bonnair. Il était adossé à la Contrescarpe et sis rue Neuve-Sainte-Geneviève (rue Tournefort aujourd'hui), entre l'antique petite rue du Puits-qui-parle (rue Amyot) et la rue Mouffetard.

Ce plateau ondulé qui, des murailles de l'abbaye de Sainte-Geneviève, inclinait vers la Bièvre, était alors champêtre. Bien que la maison ne pût abriter qu'une quinzaine de personnes, son jardin comptait quarante mûriers et une vigne de muscat. C'est dans ce cadre que se développa si bien le monastère des Filles de Saint-Thomas que, cinq ans plus tard, le comte de Saint-Paul mort et sa veuve libre de se consacrer entièrement aux œuvres pies, les Dominicaines quittèrent la montagne Sainte-Geneviève pour s'installer plus spacieusement dans le Marais, rue Vieille-du-Temple. Enfin, en 1642, de vastes bâtiments édifiés proche la porte Richelieu et la porte Montmartre abritèrent la Communauté.

C'est de là que, lors de la tourmente révolutionnaire, se dispersèrent sans retour les Filles de Saint-Thomas. Elles durent évacuer en hâte leur maison, dont l'église avait déjà servi dès 1789 de lieu de réunion à l'assemblée primaire du Tiers-État du quartier Saint-Eustache. Un peu plus tard ces mêmes murs allaient voir siéger la fameuse section insurrectionnelle Lepelletier, et essuyer la mitraille du 11 vendémiaire.

C'était en août 1792 : un beau mois d'août. Le juge de paix du district s'inquiéta de la perte des melons et des raisins mûrs du jardin du monastère. De celles qui y avaient pendant un siècle et demi épandu le grave

silence de leurs méditations, et se cachaient dans la misère et l'oubli, nul ne paraît s'être soucié. Deux d'entre elles, deux ans plus tard, monteront à l'échafaud...

Le couvent des Filles de Saint-Thomas fut sous le Directoire un bal public, puis une succursale de l'église Saint-Roch. En 1808 il fut abattu, et la Bourse fut construite sur son emplacement.

Les Filles de Saint-Thomas cependant avaient essaimé dans la capitale et en province. Aux mères Toulousaines de la fondation étaient venues se joindre des jeunes filles de la noblesse et de la bourgeoisie parisienne. De la maison-mère étaient issues, avec une insigne rapidité, les maisons de Dinan, de Rennes et de Nantes; et, à Paris même, sur le chemin de Charonne, le monastère de la Croix (1).

C'est qu'une sève intérieure, riche et puissante, jaillie des sources de la liturgie catholique et des saintes Lettres, nourrie et dirigée par la règle des Prêcheresses, faisait vivre et rayonner, foyer d'appel divin, le monastère des Filles de Saint-Thomas.

Le livre qui nous conte leur destinée et leurs œuvres rend ce son plein, inimitable, de l'histoire vraie, puisée aux archives, fondée sur une irréprochable documentation. Et, des textes authentiques, des pièces justificatives, sort le tableau souvent émouvant, et toujours beau, de la vie même de ces âmes fortes et tendres, révélée par leurs actes et leurs paroles.

A travers eux nous apparaissent les figures les plus originales, les plus saintes aussi.

N'en détacherait-on que trois, quelle piété héroïque et sans ombres, quel allant surnaturel en ces premières prieures qui suivirent leur vocation comme en ce temps-là on partait à la guerre, qui coururent, si l'on ose dire,

(1) Aujourd'hui établi à Kain (Belgique).

la sublime aventure de la vie religieuse comme on courait, dans le monde, les duels et les conquêtes!

D'abord la Fondatrice. C'est la Mère Marguerite de Jésus. C'est Madame de Garibal. A 30 ans, en 1618, elle était entrée au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, tandis que son mari, le conseiller au Parlement de Toulouse Raymond de Garibal, entrait à la Chartreuse de Villefranche-en-Rouergue. Ame d'une limpide pureté et d'une singulière énergie, elle lisait au fond des cœurs, dirigeait les esprits, orientait les volontés, savait prendre avec rapidité les décisions importantes.

Ensuite Mère Françoise des Séraphins. Elle s'était enfuie à cheval, par un soir de novembre, du château familial d'Argombat, avait fourni 10 lieues, pour venir demander l'habit à la porte du noviciat de Sainte-Catherine de Sienne. « Ferme, tendre, lumineuse, entraînante, ne parlant que de paix, d'union et de charité, elle s'efforçait de mettre la dilatation dans le cœur de ses religieuses, voulant que la joie épanouisse les visages. ... Tous ses exercices se réduisaient à aimer. »

Enfin, Mère Élisabeth de l'Enfant-Jésus. Parisienne, celle-là, Élisabeth Baillou était venue seule à 13 ans solliciter son admission à l'hôtel Bonnair. Délicate autant qu'ardente, toute brûlante de foi et de charité, maniant la plume avec une élégance sobre et tout de même lyrique, elle fut une maîtresse des novices consommée, puis une prieure dont les dons contemplatifs n'oblitérèrent jamais le sens pratique. C'est elle qui disait à Notre-Seigneur, en guise de prière pour le recrutement de son noviciat : « Donnez-moi des enfants, ou je mourrai! » Elle répondait à une jeune Sœur timorée, lui objectant : « Mais, ma Mère, si vous faites ceci, on dira de vous... — Eh! en êtes-vous encore là? »

Par ses relations avec saint Jean Eudes, le baron de

Renty, et Mère Élisabeth de la Trinité, Prieure du Carmel de Beaune, par le relèvement qu'elle opéra du couvent de Langeac, déchu après la mort de la Vénérable Mère Agnès, elle mêla plus encore peut-être que ses devancières le monastère des Filles de Saint-Thomas à tout le mouvement religieux du XVII[e] siècle en France.

Ces Dominicaines du grand Ordre y tiennent bien leur place.

Elles la tinrent aussi dans le martyrologe révolutionnaire... Le 22 floréal au II (11 mai 1794), deux religieuses du monastère des Filles de Saint-Thomas, les Sœurs Angélique Maille-Desmarais, maîtresse des novices, et Anne Aubert, sacristine et tourière, furent guillotinées, en compagnie d'une vieille couturière de 77 ans, Mlle Goyon, qui leur donnait asile.

Les deux « ex-religieuses du cy-devant couvent Thomas d'Acquin » et Geneviève Goyon furent accusées « d'avoir conspiré contre la République, la liberté et la sûreté du Peuple français en recélant... des ornemens d'église et autres instrumens du fanatisme pour entretenir la superstition... en donnant asyle à des prêtres réfractaires,... en y faisant dire la messe par ces mêmes prêtres au méprix des loix... ».

La demeure de Geneviève Goyon est désignée dans l'acte d'accusation comme un « repaire de tous les fanatiques contre-révolutionnaires »... « Les filles Aubert et Desmarais vinrent, dit le même acte, s'y repaître des chimères *que l'absence du cloître leur avait fait regretter* »... Quel hommage! Quel épilogue!

Faut-il ajouter quelque chose à ceci?

Pourtant comment ne pas s'attarder aux réflexions que soulève ce substantiel ouvrage?

Les amateurs de monographies — en particulier des monographies du vieux Paris — y trouveront leur compte. Les chercheurs érudits, grâce à l'excellente bibliographie et à l'index si précis des dernières pages, y pourront faire des trouvailles. Les âmes chrétiennes y puiseront un aliment. Elles se réjouiront d'y découvrir une spiritualité d'une qualité à la fois si haute et si simple, si robuste et si raisonnable.

C'est la note dominicaine. C'est aussi une note française. Il y a du saint Thomas, c'est entendu, il y a aussi quelque chose de Jeanne d'Arc, de sainte Jeanne de Chantal, de Bossuet, là-dessous. Élan mystique et connaissance claire. Amour de Dieu et du prochain, et bon sens.

Les Filles de Saint-Thomas — au moins les plus éminentes moniales de la fondation — n'appartiennent-elles pas presque toutes à cette bourgeoisie parlementaire ou à cette noblesse de robe qui ont été pour la France du XVII[e] siècle le terroir fécond de l'épanouissemedt intellectuel et de la spirituelle floraison? Quelle réserve de vertu des siècles d'éducation chrétienne, de laborieuse fidélité, de probité fière y avaient-ils donc accumulée? Elle débordait sur les classes de la moyenne et de la petite bourgeoisie. Même à la veille de la Révolution, sur les 27 religieuses du monastère des Filles de Saint-Thomas, pour 19 Sœurs de chœur, il y avait 8 converses. On voit la proportion. Les statistiques modernes, je le crois, en sont loin...

Ces humbles converses ont soutenu du don de leurs vies obscures l'œuvre des Filles de Saint-Thomas. Après avoir salué Madame de Garibal, Françoise d'Argombat, Élisabeth Baillou, et leurs filles, après avoir vénéré les martyres de l'an II, il est juste de rendre hommage à ces soldats inconnus...

M. Aron.

Commentaire de saint Thomas sur l'Oraison dominicale

Première demande

SANCTIFICETUR NOMEN TUUM

Que son nom soit célébré parmi nous, et proclamé : telle est la première demande.

1. *Le nom de Dieu est admirable.*

Le nom de Dieu doit être admiré, car en toutes les créatures il opère des miracles. *En mon nom ils chasseront les démons* (1).

2. *Le nom de Dieu est aimable.*

Il doit être aimé, *Car il n'y a pas sous le ciel un autre nom qui ait été donné aux hommes par lequel nous devions être sauvés* (2); or tout être doit chérir son salut. Voyez l'exemple de saint Ignace : il aima tant le nom du Christ que lorsque Trajan exigea de lui qu'il le reniât, il répondit que ce nom ne pouvait être ôté de sa bouche; et comme Trajan le menaçait de lui faire couper la tête et

(1) Marc, ch. dern., 7. — (2) Actes, IV, 12.

d'ôter le Christ de sa bouche, il dit : « Quand même tu l'ôterais de ma bouche, jamais tu ne pourras l'arracher de mon cœur; car j'ai ce nom inscrit dans le cœur, et c'est pourquoi je ne puis cesser de l'invoquer. » A ces mots, Trajan voulut aller aux preuves; il fit couper la tête au serviteur de Dieu et produire son cœur à la lumière; et l'on découvrit que le cœur d'Ignace portait le nom du Christ écrit en lettres d'or; il l'avait imprimé sur son cœur, comme un sceau.

3. *Le nom de Dieu est vénérable.*

Il doit être vénéré. *Afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, au ciel, sur terre et dans les enfers* (1).

Au ciel : voilà pour les anges et les bienheureux; sur terre : voilà pour les hommes de ce monde, qui fléchissent le genou par amour de la gloire à obtenir ou par crainte de la peine à éviter; dans les enfers : voilà pour les damnés, qui le font par crainte.

4. *Le nom de Dieu est ineffable.*

Enfin le nom de Dieu est ineffable, et aucune langue ne vient à bout d'en raconter les grandeurs; c'est pourquoi on le traduit parfois par l'image des créatures. On le compare à la pierre, qui signifie la solidité, *Sur cette pierre je bâtirai mon Église* (2); au feu, qui signifie la purification; car de même que le feu purifie le métal, de même Dieu purifie les cœurs des pécheurs, *Ton Dieu est un feu dévorant* (3); à la lumière, qui signifie la clarté, car de même que la lumière dissipe les ténèbres, de même le nom de Dieu illumine les ténèbres de l'esprit. *Mon Dieu, illuminez mes ténèbres* (4).

(1) Phil., II, 10. — (2) Matth., XVI, 18. — (3) Deut., IV, 24. — (4) Ps. XVII, 29.

Et pour toutes ces raisons nous demandons que le nom de Dieu soit célébré, afin que sa sainteté soit connue et reçoive l'adhésion des âmes.

Or, ce mot de *saint* lui-même est susceptible de trois sens.

1. *On appelle saint ce qui est ferme.*

Ce qui est saint, en effet, c'est ce qui est ferme; aussi tous les bienheureux qui sont au ciel sont-ils appelés saints, parce qu'ils sont affermis dans l'éternelle félicité. En ce monde, il ne peut y avoir de saints, parce que tous les hommes sont sujets de continuels changements. *Je me suis écarté de toi, Seigneur; et j'ai erré beaucoup; je suis sorti des voies de ta stabilité* (1).

2. *Saint s'oppose à terrestre.*

On entend par saint ce qui n'est pas terrestre et l'on appelle saints ceux qui, dans le ciel, n'ont aucune affection terrestre. *J'ai tenu toutes choses pour des ordures* (2). La terre, ici, désigne les pécheurs : trois idées justifient cette métaphore. En premier lieu, l'idée de germe; de même en effet que la terre, si elle n'est pas cultivée, produit des épines et des chardons, de même l'âme du pécheur, si elle n'est pas cultivée par la grâce, ne produit que les chardons et les morsures du péché. *Le sol te produira des épines et des chardons* (3). En second lieu, l'idée d'obscurité; la terre en effet est obscure et opaque; de même le pécheur est obscur et opaque, *Les ténèbres couvraient la face de l'abîme* (4). En troisième lieu, l'idée d'une analogie de condition; la terre en effet est un élément sec, qui se disperse s'il n'est contenu par l'humidité de l'eau, et Dieu a posé la terre sur l'eau, *Il a*

(1) S. Augustin. — (2) Phil., III, 8. — (3) Gen., III, 18. — (4) Gen., I, 2.

affermi la terre sur les eaux (1), parce que l'humidité de l'eau contient l'aridité ou la sécheresse de la terre; de même le pécheur a une âme sèche et aride. *Mon âme est pour toi comme une terre sans eau* (2).

3. *Saint signifie teint de sang.*

Enfin on appelle saint ce qui est teint de sang, et les saints qui sont au ciel sont appelés saints parce qu'ils sont teints de sang. *Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation, ils ont lavé leurs robes dans le sang de l'Agneau* (3). De même : *Il nous a lavés de nos péchés dans son sang* (4).

Deuxième demande

Adveniat regnum tuum

Comme il a été dit, l'Esprit-Saint nous fait droitement aimer, désirer et demander, et tout d'abord il produit en nous la crainte, par laquelle nous cherchons que le nom divin soit sanctifié. Un autre don, qui est le don de piété, est proprement la piété, douce et dévote affection pour le Père et pour tout homme établi dans la misère. Puis donc que Dieu est notre Père, comme il est manifeste, nous ne devons pas seulement le respecter et le craindre, mais encore avoir pour lui une douce et pieuse affection. Mais cette affection nous fait demander qu'arrive le règne de Dieu. *Vivons en ce siècle, pieusement et justement, dans l'attente de l'espérance bienheureuse et de l'avènement glorieux du Dieu très grand* (5).

Mais on pourrait poser cette question : Le règne de

(1) Ps. CXXXV, 6. — (2) Ps. CXLII, 6. — (3) Apoc., VII, 14. — (4) Apoc., I, 5. — (5) Ti., II, 12.

Dieu a toujours été, pourquoi donc demandons-nous qu'il arrive? Aussi faut-il dire que cette deuxième demande peut s'entendre en trois sens différents.

1. *Triomphe universel du Christ.*

Un roi n'a parfois qu'un pouvoir ou une souveraineté de droit, sans que la puissance de sa royauté soit encore manifestée, parce que les hommes ne lui sont pas encore soumis; lorsque les habitants de son royaume lui seront soumis, c'est alors que son pouvoir ou sa souveraineté apparaîtra. Or Dieu est de soi et par sa nature le maître de toutes choses; le Christ l'est aussi, selon qu'il est Dieu, et même dans son humanité, en tant qu'il a reçu de Dieu l'universelle souveraineté. *Il lui a donné la piété, l'honneur et la royauté* (1). Il faut donc que toutes choses lui soient soumises; or cela n'est pas encore, mais cela sera à la fin des temps : *Il faut qu'il règne, jusqu'à fouler ses ennemis sous ses pieds* (2), et c'est ce que nous demandons en disant : que votre règne arrive, ayant en vue les trois effets du règne du Christ, savoir : que les justes se donnent à Dieu, que les pécheurs soient punis, et que la mort soit détruite.

Il y a en effet pour les hommes deux manières d'être soumis au Christ, de plein gré, ou malgré eux. Puisqu'en effet la volonté de Dieu est puissante à ce point qu'elle doive s'accomplir jusqu'au bout, et que Dieu veut que toutes choses soient soumises au Christ, de deux choses l'une : ou bien l'homme fera la volonté de Dieu en se soumettant à ses commandements, et c'est ce que font les justes; ou bien Dieu assura l'exécution de sa volonté sur tous les hommes en les punissant; c'est ce qu'il fera pour les pécheurs ses ennemis, et cela sera à la fin du monde

(1) Dan., VII, 14. — (2) I Cor., XV, 25.

Jusqu'à ce que je réduise tes ennemis à te servir de marchepied (1). Aussi a-t-il été donné aux saints de chercher qu'arrive le règne de Dieu, c'est-à-dire qu'ils lui soient entièrement soumis; mais pour les pécheurs, chercher qu'arrive le règne de Dieu est terrible, car ce n'est rien d'autre que demander à être soumis aux peines de par la volonté même de Dieu. *Malheur à ceux qui désirent le jour du Seigneur* (2).

Mais le règne de Dieu implique la destruction de la mort. Puisque le Christ est vie, il ne peut y avoir, dans son royaume, de place pour la mort, qui est contraire à la vie, *Dans les derniers temps sera détruite la mort, notre ennemie* (3), et cela aura lieu à la résurrection. *Il transformera notre corps misérable* (4).

2. *Le royaume des cieux, c'est la gloire du paradis.*

Le royaume des cieux désigne la gloire du paradis; rien d'étonnant à cela. Royaume en effet ne signifie rien d'autre que gouvernement; or là est le meilleur gouvernement où il n'est rien de contraire à la volonté de celui qui gouverne. Mais la volonté de Dieu est le salut des hommes, car Dieu veut que les hommes soient sauvés; et c'est ce qui aura lieu à la perfection dans le paradis, où il n'y aura rien qui s'oppose au salut des hommes. *Tous les scandales seront exclus de son royaume* (5). Mais dans ce bas monde, bien des choses vont contre le salut des hommes; lors donc que nous disons : *Que votre règne arrive*, nous demandons de devenir participants de la gloire du paradis; et ce royaume des cieux, nous avons trois raisons maîtresses de le désirer.

D'abord, la suprême justice qui s'y trouve réalisée;

(1) Ps. CIX, 1. — (2) Amos, V, 18. — (3) I Cor., XV, 26. — (4) Phil., III, 21. — (5) Matth., XIII, 41.

Ton peuple, ce sont tous les justes (1). Ici, les méchants sont mêlés aux bons, mais là-haut il n'y aura aucun méchant, aucun pécheur.

Ensuite, la très parfaite liberté. Ici-bas, la liberté n'est pas, bien que tous la désirent; mais là-haut, il y aura liberté de toute manière contre toute espèce de servitude, *La créature elle-même sera délivrée de la corruption* (2); là-haut, non seulement tous seront libres, mais tous seront rois. *Et pour notre Dieu vous nous avez faits rois* (3). La raison en est que tous seront d'une seule volonté avec Dieu, et que Dieu voudra tout ce que voudront les saints, et les saints tout ce que Dieu aura voulu; leur volonté se confondra avec celle de Dieu, et c'est pourquoi tous régneront, parce que la volonté de tous sera faite; et le Seigneur sera la couronne de tous. *En ce jour-là, le Seigneur des armées sera une couronne de gloire et une guirlande de joie pour le reste de son peuple* (4).

La troisième raison de désirer le règne de Dieu, c'est l'admirable abondance des biens : *L'œil n'a pas vu, ô Dieu, sans toi, ce que tu as préparé pour ceux qui espèrent en toi* (5). *C'est lui qui comble de biens tes désirs* (6). Et prenez garde que l'homme trouvera toutes choses en Dieu seul d'une manière plus excellente et plus parfaite que tout ce qu'il cherche dans le monde. Si c'est la délectation que tu cherches, tu la trouveras, souveraine, en Dieu; sont-ce les richesses? c'est là que tu trouveras tous les biens qui sont la fin des richesses, et ainsi du reste. *Lorsque l'âme adultère se prostitue loin de toi, elle cherche en dehors de toi ce qu'elle ne peut trouver à l'état pur et sans mélange qu'en revenant à toi* (7).

(1) Isaïe, LX, 21. — (2) Rom., VIII, 21. — (3) Apoc., V, 10. — (4) Isaïe, XXVIII, 5. — (5) Isaïe, LXIV, 4. — (6) Ps. CII, 5. — (7) S. Augustin.

3. *Le royaume de Dieu dès ici-bas.*

En ce bas-monde, le péché règne parfois; c'est ce qui a lieu quand l'homme est ainsi disposé qu'il obéit aussitôt au désir du péché, et en poursuit l'assouvissement. *Que le péché ne règne pas dans votre corps mortel* (1), c'est Dieu qui doit régner dans ton cœur, *Sion, ton Dieu régnera* (2), et c'est ce qui a lieu quand l'homme est prêt à obéir à Dieu, et à observer tous ses commandements. Lors donc que nous demandons que son règne arrive, nous demandons que règne en nous, non pas le péché, mais Dieu lui-même. Mais par cette demande nous parviendrons à la béatitude, car il est dit *Heureux les doux* (3); en effet, selon notre première interprétation de cette parole, du fait que l'homme désire que Dieu soit le Seigneur de toutes choses, il refuse de se venger des injures subies, mais il les offre à Dieu, car si tu te vengeais, tu ne chercherais pas que son règne arrive. Selon notre seconde interprétation, dès lors que tu attends son règne, c'est-à-dire la gloire du paradis, la perte des choses de ce monde ne doit t'inspirer aucun souci. Enfin, selon notre troisième interprétation, si tu demandes que Dieu et le Christ règnent en toi, puisque le Christ a été lui-même parfaitement doux, toi aussi tu dois être doux. *Apprenez de moi que je suis doux* (4). *Vous avez accepté avec joie le pillage de vos biens* (5).

Traduit par PIERRE PÉGUY et YVES SIMON.

(1) Rom., VI, 12. — (2) Isaïe, LII, 7. — (3) Matth., V, 4. — (4) Matth., XI, 29. — (5) Hébr., X, 34.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Pour la lecture spirituelle

La grâce sanctifiante (1).

Voici la suite logique des idées : — Livre I. La grâce sanctifiante donne au juste la capacité de la gloire (ch. I). Mais cette capacité n'est autre chose qu'une participation à la nature de Dieu (ch. II). Celui qui participe à la nature de Dieu est son fils (ch. III). En accordant de telles faveurs, Dieu témoigne qu'il a pardonné, justifié. — Livre II. Dieu aime tellement l'âme devenue son enfant, qu'il veut vivre avec elle et en elle (ch. I). La grâce, principe d'activité surnaturelle, appelle les vertus infuses (ch. II), les grâces actuelles (ch. III), les dons du Saint-Esprit (ch. IV). Ce qui constitue un organisme surnaturel complet, une vie nouvelle et précieuse (ch. V). — Livre III. Une fois justifié, l'homme peut glorifier Dieu (ch. I); ses prières sont mieux exaucées et il peut satisfaire (ch. II); et mériter pour soi et pour autrui (ch. III).

On voit que la matière est entièrement traitée. De quelle manière, Mgr du Bois de la Villerabel va nous le dire, dans sa lettre-préface : « Vous exposez la grande, la belle doctrine de l'Église sur ce magnifique sujet; vous la mettez en vive lumière, dans une série très logique de livres et de chapitres,

(1) *Le Juste ou Les précieux effets de la grâce sanctifiante.* Précis dogmatique, ascétique et mystique, par le chanoine F. Cuttaz, Docteur en philosophie et en théologie, supérieur du grand Séminaire d'Annecy. Grand in-8°, 248 pages. 15 fr., franco 16 fr. 50. Librairie Gaudillière, 9, rue Sommeiller, à Annecy.

qui s'enchaînent et se complètent l'un l'autre, pour former enfin un tout très complet, très substantiel, très harmonieux. Vous n'oubliez aucun point de vue de cette question vitale, si pleine de choses, si riche d'aperçus divers. Tout en insistant davantage, comme il convenait, sur les lignes principales de cet ensemble magnifique, vous ne refusez pas de vous arrêter avec quelque complaisance sur certains articles, qui, sans être oubliés, — ils ne peuvent ni ne doivent l'être dans une étude complète, — sont trop souvent insuffisamment traités. Je citerai particulièrement le chapitre préliminaire sur « la grâce principe de gloire pour l'âme et pour le corps »; celui dans lequel, au livre II, vous traitez des « grâces actuelles »; votre livre III enfin dans son ensemble... C'est à vos anciens élèves du grand séminaire que vous vouliez d'abord réserver ces pages... Mais ils n'en seront pas les seuls bénéficiaires. Les fidèles, eux aussi, apprécieront le travail que vous leur offrez, et je souhaite qu'ils soient nombreux, très nombreux à vous lire, tant je suis persuadé que leurs âmes y trouveront un grand profit spirituel. A nos cercles d'études de jeunes gens et de jeunes filles, où de plus en plus, grâce à Dieu, s'affirme le désir d'une connaissance plus profonde, plus sérieuse, des questions religieuses les plus graves et les plus importantes, — votre livre s'impose. »

L'auteur rencontrait en chemin nombre de questions controversées : par exemple sur l'habitation des personnes divines. Religieusement il rapporte la doctrine de saint Thomas, et ne s'aventure ni à l'encontre, ni au-delà. Les difficultés inhérentes à ces hautes spéculations sont d'ailleurs indiquées plutôt que débattues. Et la doctrine reste accessible à la plupart des personnes cultivées. Cet ouvrage se place au-dessus du catéchisme de persévérance, par sa méthode plus rationnelle. Tandis que les catéchismes auraient la vogue si le catéchisme reparaissait aux programmes du certificat d'études et des brevets, l'ouvrage de M. le Chanoine Cuttaz n'attend, pour devenir classique, que l'inscription de la théologie aux programmes du baccalauréat.

F. Gellé.

Une collection (1).

M. l'abbé Félix Klein, dont le nom est connu de tous les amis de l'enfance, et dont le talent pédagogique surpasse la célébrité, continue, aux éditions Spes, la gracieuse collection : *Des Fleurs et des Fruits*..

L'*Alphabet des Saints*, qui s'ouvre, comme de droit, sur une grande image, sans commentaire, de Marie, Reine de tous les Saints, contient ensuite, en vingt-cinq pages, les vingt-cinq lettres de l'alphabet, ornées de vingt-cinq tableaux, un tiers de page chacun, de vingt-cinq Saints ou Saintes, depuis sainte Anne et saint Bernard jusqu'à saint Wenceslas, saint Yves, et sainte Zite. On y voit saint Bernard prêcher la croisade; sainte Clotilde assister au baptême de Clovis, sainte Thérèse de Lisieux, aux pieds de Léon XIII. Au dessous, une vingtaine de lignes, en très gros caractères, présentent l'histoire, les leçons, la spiritualité du saint : beaucoup de choses, on le voit, en très peu de mots; elles y sont toutes. Les illustrations, de Maurice Lavergne, — et beaucoup d'enfants ne voient qu'elles dans un livre, — restent dignes de l'artiste, de l'auteur et de la collection : beaucoup d'expression, beaucoup de mouvement.

La sainte Vierge dans l'Evangile est une vie de la sainte Vierge, illustrée des plus belles œuvres des maîtres.

De sainte Blondine aux pages du Roi d'Ouganda, album des saints enfants honorés du titre de martyrs. Les illustrations, également, de Maurice Lavergne.

F. Gellé.

« *Heures rurales* » (2)

Voilà un des livres dont le recenseur peut dire le plus de bien ; et, en même temps, un des livres qui manquaient le

(1) *Des Fleurs et des Fruits*. Alphabet des Saints — La Sainte Vierge dans l'Évangile — De sainte Blondine aux pages du Roi d'Ouganda. — Texte de l'abbé Félix Klein. In-4°, 12 fr., 15 fr. Éditions Spes, Paris.

(2) Marc Dubruel, S. J., *Les Heures rurales*. In-12, 117 pages, 5 fr. 50. Apostolat de la Prière, Toulouse.

plus en librairie. Du premier coup l'auteur, malheureusement défunt, a créé le genre des lectures pieuses à l'usage de la jeune fille rurale. C'est rural, uniquement rural. On a donc fini par s'apercevoir que les assurances éternelles, pas plus que les assurances sociales, ne comportent le même régime à l'usine et aux champs. Les *Heures* du P. Dubruel se lisent comme un roman, — elles ont, aussi bien, leur page d'amour, — et laissent les impressions d'une retraite fermée. D'un livre dont nous aurions plaisir à citer de nombreuses pages, nous signalerons spécialement : le premier salut à mes parents, — l'heure de la vaisselle, — la veillée. Et nous ne résisterons pas à la tentation de citer les lignes qui suivent. Elles sont empruntées à l'heure de la veillée. « ... Il est temps de vous dégourdir, causeurs et discutailleurs. Allons! Une ronde! Une de celles qu'on nous a enseignées à la villa Emmanuel. » (En note : Maison de retraites fermées, Toulouse, Côte-Pavée.) Nous avons cédé à la tentation, tentation de plaisir, pas du tout de moquerie : mais nous avons applaudi de voir là réalisée une de nos idées de derrière la tête. Réflexion, qui n'engage, du tout, que celui qui la signe. Mais il connaît trop bien les rondes infernales de sa forêt lumineuse! Le prix, extrêmement modique, de ce volume de choix en permet une très large diffusion. Nous la souhaitons. Et nous serons heureux si nous y avons aidé.

F. Gellé.

Au foyer (1)

Les critiques ont loué, les jurys ont couronné les beaux ouvrages de Mme Henriette Charasson. La *Vie Spirituelle*, en annonçant *Deux petits hommes et leur mère*, ne les présente pas comme un manuel de spiritualité, ni comme un choix d'élévations mystiques : saint Bernard, saint Jean de la Croix, sainte Thérèse, ou, après eux, Bossuet, et, bien avant, saint Augustin, saint Cyrille, et, d'une manière générale, les mystiques, ouvrent de plus grandes ailes ; mais nos lecteurs trouveront dans ce livre la très pure expression de l'amour

(1) Henriette Charasson, *Deux petits hommes et leur mère*. Ernest Flammarion, éditeur. 10 fr.

maternel et conjugal, — le premier ne peut se concevoir sans le deuxième, — le sens chrétien de la destinée ultime, l'estime de la vie domestique et simple, et des évocations prestigieuses de perspectives immenses en des riens. Madame Charasson parle, en un endroit, de sa plume. Le mot, pour une fois, n'est pas juste. Je ne lui prêterai pas non plus des pinceaux. C'est une pastelliste.

« ... Je ne me rends pas compte si tu es beau ou si c'est mon amour qui te parachève,

« Mais mon cœur fond, tandis que tu dors et que je suis la courbe remontante des joues duvetées,

« Des paupières au coin long, de la bouche qui se retrousse, du bout du nez aux ardentes narines qui se relèvent

« Et mêlent tant de grâce ingénue à ton enfantine maturité. »

Or de tragiques émois environnent et font saillir ces lumières confiantes. La mort, la pensée de sa mort prochaine, hante le poète ; et, sans doute, si elle aime d'un cœur si tendre, c'est qu'elle croit aimer, et le dire, pour la dernière fois.

Espérons que l'artiste chrétien verra grandir ses deux petits hommes, et qu'elle discernera, et traduira par des touches encore plus prestigieuses de ses pastels, le petit Jésus dans leur cœur. Il y est déjà. Hâtez-vous de nous le faire voir.

Le recueil se termine par vingt et une pièces, un tiers du tout, d'inspiration toute religieuse. Il s'y trouve même un Chemin de la Croix : « ... 4e station...

« Je songe à ces deux petits garçons qui dorment en ce moment dans leur chambre tiède.

« Qu'est-ce que je deviendrais si je les voyais ainsi livrés sans remède

« A ces soldats grossiers, à cette foule amusée qui a oublié toutes les guérisons ?

« Croyez-vous que Marie, qui savait tout, pouvait rester tranquillement dans sa maison ?

« Vite elle est sortie, etc... »

F. Gellé.

Voici quatre livrets (1), prémisses d'une collection, qui va se continuer par « La jeune fille et l'amour — La jeune fille et le mariage, — etc., etc. ».

L'auteur est réputée. Son ouvrage *Pour être charmante* a été beaucoup loué. On la sait abondante; et la collection va s'étendre. Au surplus, le *copyright* des *Editions Spes,* excellent pavillon, couvre la marchandise.

Par ailleurs, la *Vie Spirituelle* doit à sa clientèle religieuse, pieuse, des recensions exactes, et sur lesquelles on puisse se former un jugement sûr.

Ce préambule, évidemment restrictif, ne vise pas les quatre livrets. Celui seulement que nous avons classé le quatrième, et qu'aussi nous avions lu le quatrième.

Après avoir écrit une première fois notre recension, nous avons pris l'avis d'un confrère, mieux informé que nous de la jeunesse dansante. Vous êtes trop indulgent, nous a-t-il dit, beaucoup trop. Nous avons déchiré notre texte. Et nous recommençons.

Le premier tract, *La jeune fille et la mode*, nous paraît charmant. La discrétion, la réserve, le bon goût, rien n'y manque. L'auteur a suivi de très près les directives que le Saint-Père lui-même a daigné donner aux dames du patriciat romain et à elle-même, sur cette délicate matière.

Les deux autres petits livres, plus spéculatifs, et moins brillants, n'appellent pas, à ce qui nous semble, de réflexion spéciale. A l'un et à l'autre, d'ailleurs, manque la page centrale, — quatre pages de texte, — dont nous ignorons tout.

C'est donc le quatrième : *La jeune fille et le plaisir*, qui doit être présenté avec précautions.

Il y est question, par exemple, de la danse, des danses modernes, nommément du tango et du blak bottom, dans les dancings et les casinos. Voilà la conclusion de l'auteur : « Je crois que tout l'effort des éducatrices doit porter sur la

(1) *La jeune Fille,* par C. Jéglot. La jeune fille et la mode — La jeune fille sans l'esprit chrétien — La jeune fille et le malaise moderne — La jeune fille et le plaisir. — 4 in-32 de 32 et 34 pages. 1 fr. 50 chacun. Éditions Spes, Paris.

manière (1) de danser, plutôt que sur le fait lui-même. *Partout, en tout* (2), la jeune fille peut garder sa pudeur, sans mièvrerie comme sans hardiesse. Et le geste serait joli et de simple bon ton si toutes, comme j'en connais, et des plus appréciées, pour leurs sentiments chrétiens d'abord, pour leur charme même ensuite, en acceptant un danseur, marquaient d'un sourire et de la main la distance qu'elles entendent garder. ».

Les lignes qui font suite sont extrêmement importantes : « Ainsi, semble-t-il, se concilieraient et l'obligation mondaine et le devoir d'une conscience délicate et chrétienne. »

Ces lignes sont très importantes parce qu'elles font connaître la classe *très restreinte* des jeunes filles à qui C. Jéglot délivre le laisser-passer du tango et du blak bottom : jeunes filles d'une conscience chrétienne et délicate, d'une part, et, d'autre part, engagées, sans doute malgré elles, dans les obligations mondaines jusqu'aux dancings et casinos en question. « Une jeune fille qui se respecte, une jeune fille chrétienne surtout, doit éviter ces deux dangers (à savoir : des « trémoussements frénétiques » et de « cette masse informe qui évolue devant moi et où je distingue tout juste deux têtes, encore parfois rapprochées à se confondre). Or la chose est possible si elle *sait* le vouloir. A des réunions, des dancings et deux grands casinos où j'ai voulu prolonger cette étude, j'ai vu, rares encore, mais cela peut se généraliser, des couples dansant à *distance convenable*, et avec des *mouvements réduits* qui enlevaient à la danse son inconvenance et même sa sottise. »

Les spécialistes opineront peut-être que ce tango n'est plus le tango. Peu importe, c'est celui-là seulement que l'auteur laisse passer. Mais n'est-il pas évident que, sous le nom de danse, on désigne parfois une excitation directe au péché de luxure?

Nous croyons avoir interprété exactement, par ces réserves, la vraie pensée de C. Jéglot, qui serait navrée que des jeunes filles, sans excuses et sans précautions, prissent occasion de son livre pour s'accommoder à de véritables horreurs, ou pour s'en accommoder. Et nous serions inexcusable si, par notre

(1) souligné dans le texte.
(2) cette fois, c'est moi qui souligne.

silence, quelque lectrice de la *Vie Spirituelle* commettait cette méprise.

Terminons par une remarque, qui rend peut-être superflues toutes celles qui précèdent. Des quatre petits volumes aucun ne porte l'*Imprimatur*. L'autorité religieuse n'a donc pas eu à approuver le sentiment de l'auteur. Nos lecteurs n'ont qu'à se souvenir de ce que nous disions de ces danses dans notre dernier numéro, — mieux encore à se souvenir des avertissements si graves du Saint-Père et des évêques, rappelant les préceptes de la morale chrétienne.

F. Gellé.

Le Sacré-Cœur de Montmartre

C'est retracer une page de l'histoire de la basilique du Sacré-Cœur que d'écrire la vie de M. Hubert Rohault de Fleury (1). Il fut l'un des promoteurs du Vœu National, puis le Secrétaire Général presque jusqu'à la fin de sa vie. Ce grand chrétien avait eu une jeunesse assez orageuse, mais il se convertit au moment de son mariage. Allant toujours jusqu'au bout dans tout ce qu'il faisait, il devint un fervent. Nous aimons à le suivre dans son ascension vers Dieu, soit d'après ses notes de retraite, soit d'après sa correspondance. En quête d'une vie plus parfaite, cette âme éprise d'idéal voulait appartenir à un Ordre religieux, c'est alors qu'il connut le Tiers-Ordre de Saint-Dominique et y entra. Sous le nom de Frère Pie, il sera désormais religieux sans quitter le monde, mais participant aux prières, aux bonnes œuvres, et en partie à la vie de l'Ordre auquel il s'est attaché.

C'est pendant la guerre de 1870 que fut lancée l'idée du Vœu National au Sacré-Cœur. Le premier qui l'émit fut le beau-frère de Hubert, M. Alexandre Legentil. A peine divulguée, elle se répandit rapidement, fut bénie par le Souverain Pontife, approuvée par l'Archevêque de Paris, enfin présentée à la Chambre des Députés, où le Vœu National était reconnu d'utilité publique. La réalisation de l'œuvre demanda

(1) *Hubert Rohault de Fleury*, par le R. P. A. van den Brule, S. J. 1 vol. in-12 de 460 pp. 10 fr. Imp. Guillemot et De Lamothe, Limoges; Basilique du Sacré-Cœur, Paris.

des années et des millions. Les souscriptions affluèrent, la basilique de Montmartre s'éleva grandiose, dépassant les espérances de ses promoteurs. Mais pour arriver à ce résultat, M. Rohault de Fleury lutta, il se dépensa sans compter, son ardeur vainquit toutes les difficultés. Sa fougue naturelle fut employée au service de Dieu, sa vie fut bien remplie.

Fr. S. Bézine, O. P.

La Messe romaine (1)

L'abbé Maranget n'étudie de la Messe que sa structure générale, telle qu'elle était constituée dès le VIII[e] siècle. Il ne s'attache pas aux détails qui sont postérieurs. Il veut faire ressortir la beauté des prières anciennes composées sur un plan bien conçu, basées sur une idée théologique. L'ouvrage se divise en trois parties : I. Les préludes du Sacrifice : La Messe des Catéchumènes. — II. L'offrande du Sacrifice : La Prière Eucharistique. — III. La participation au Sacrifice : La Communion. — Ce traité reproduit les conférences données au Cercle « Lumen » à Paris en mars 1925.

Fr. S. Bézine, O. P.

Vie Intérieure.

Le mal que dénonce M. Louis Van den Bossche dans *Le souffle qui manque* (2) et auquel il veut porter remède, c'est l'importance que prennent de notre temps les œuvres extérieures au détriment des forces spirituelles auxquelles, encore une fois, il faut reconnaître le droit incontestable de primauté. « La synthèse entre l'action et la contemplation sera faite et la renaissance spirituelle aura trouvé sa voie unique

(1) *La Messe Romaine*, par l'abbé P. Maranget, S. T. D. 1 vol. in-12 de 90 pp. 6 fr. Firme Ch. Beyaert, Bruges (Belgique); A. Giraudon, 22, rue Jacob, Paris.

(2) *Cahiers de la Renaissance Spirituelle.* Longue, rue de la Rame, Bruges.

le jour où une élite d'hommes voués à l'action voudra entreprendre de renaître à l'enfance, à cette enfance spirituelle, bienheureux et fécond état où la Sagesse, reçue dans la contemplation, introduit ceux en qui elle fut établie et de qui rayonne la Paix. » (p. 31)

Mais cette vie intérieure où s'épanouit la contemplation et sur quoi repose toute action vraiment sérieuse, où la trouver? Dans un contact toujours plus intime avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pour nous y aider, voici des textes recueillis et traduits par les moniales de Sainte-Croix de Poitiers (1). L'intention générale du livre est celle-ci : « rechercher les textes d'origine bénédictine relatifs au Sacré-Cœur, les choisir et les grouper en les distribuant suivant l'ordre des invocations litaniques approuvées par Léon XIII. »

Qu'on ne s'étonne pas de pareil projet. Il ne s'agit pas de prouver que les mystiques bénédictins, même les plus anciens, aient manifesté une dévotion spéciale envers le cœur de chair de Notre-Seigneur; il ne s'agit pas non plus d'épuiser le sens de chaque invocation des litanies avec toute la rigueur qu'on pourrait attendre d'un théologien. Une certaine adaptation a été admise, dans l'esprit de laquelle il est nécessaire d'entrer. Le point de vue adopté est celui de la sanctification personnelle du lecteur, abstraction faite de la question historique. Au lecteur d'utiliser, dans le cadre d'une doctrine du Sacré-Cœur plus précise et plus élaborée, ces textes pieux et chauds qui parlent si bien de l'amour de Jésus pour nous et viennent animer de leur souffle les éléments traditionnels de notre dévotion actuelle.

Ces voix du passé qui, toutes, témoignent de l'amour du Christ pour nous sont des plus impressionnantes et des plus bienfaisantes. Avec sainte Marguerite-Marie, nous communiquions au Cœur de Jésus méconnu et souffrant pour nous; — avec la tradition bénédictine, « nous sommes presque toujours sous un ciel rayonnant de joie et de gloire : le Sacré-Cœur s'y montre aimant et glorieux, nous l'y voyons délicieusement aimé : le culte du Sacré-Cœur y respire la joie de l'amour heureux ». (VII)

(1) *L'Amour du Cœur de Jésus contemplé avec les Saints et les Mystiques de l'Ordre de S. Benoit.* Desclée, De Brouwer, 1927.

Voici enfin, pour nous affermir dans la vie spirituelle, un *Memento* (1). Humble titre s'il en est, mais qui recouvre de précieux conseils, une doctrine solide, une connaissance approfondie et une mise en valeur très intéressante de l'Écriture Sainte, de la liturgie et des Pères de l'Église. C'est une des caractéristiques et une des richesses de ce livre d'avoir su mettre en valeur ces sources fondamentales, et parfois si négligées, de la vie spirituelle et d'avoir attiré vers elles l'attention. Destiné aux jeunes filles par son auteur, il rendra de réels services à toute âme désireuse de revenir sans trop de peine à une vue juste des principes et des applications pratiques qui règlent la direction des âmes.

HYAC. MARÉCHAL, O. P.

Au printemps de la vie intellectuelle.

C'est dans les enfants que la vie intellectuelle est comme à son printemps. Saison toute de fraîcheur, de charme et d'espérance pour qui la considère en spectateur désintéressé ou confiant en l'avenir; saison rude comme un automne ou un hiver pour les travailleurs dont la tâche est d'assurer à ces jeunes âmes un premier contact avec le monde invisible! Le problème que pose l'éducation des enfants est en effet des plus ardus. La vérité à laquelle ils ont droit et dont ils ont, eux aussi, faim et soif, comment la leur livrer?

Telle est la difficulté qu'ont essayé de résoudre, chacun à leur manière, MM. les abbés Turcan et Quinet, dans leurs ouvrages destinés : « *Aux catéchistes, prêtres et laïcs* (2) ». Un même souci les a conduits vers un labeur identique : faciliter aux directeurs de catéchismes leur mission si belle et si importante mais combien ingrate, et seconder, en l'éclairant et en la stimulant, leur bonne volonté. Ils ont tout fait et ont

(1) Abbé Jos. Boutet, *Memento de vie spirituelle*. Aux jeunes filles chrétiennes. Aubanel frères, Avignon.

(2) Turcan, *Le Directeur des catéchismes de première communion et de persévérance*. Téqui. 1928. 3 volumes.

Quinet, *Carnet de préparation d'un catéchiste. Notes pédagogiques*. Premier volume : Dogme. Éditions Spes. 1928. 18 fr.

déployé toutes les ressources de leur riche expérience pour que le « Donné révélé » pousse dans les cœurs, dans la piété, autant que dans les intelligences de leurs jeunes élèves, de profondes et sûres racines. Rien de concret, de solide et d'évangélique comme ces leçons de catéchisme dont les intéressés tireront le plus sérieux profit.

Plutôt que de nous attarder à décrire successivement l'un et l'autre de ces travaux, voici brièvement par où ils se distinguent l'un de l'autre et en quoi ils font œuvre originale.

M. l'abbé Turcan, supérieur du grand séminaire de Séez, divise chacun de ses chapitres en cinq parties : I. Avis au catéchiste — II. Bon point (interrogations sur le chapitre précédent) — III. Instruction — IV. Histoires — V. Pratiques. — La plus importante, de son propre avis, et la plus développée, est la troisième : l'Instruction, composée de demandes et de réponses. « La seule méthode qu'on puisse admettre est celle qui procède par questions. » Quant aux autres exercices, ils ne se présentent que sous forme de suggestions et de références, brèves, et en petits caractères. On le voit donc, tout converge, dans cet ouvrage, vers l'enfant, auquel la part la plus active possible est laissée dans l'acquisition des vérités enseignées.

Il n'en va pas de même dans la méthode de M. Quinet, inspecteur de l'enseignement religieux dans le diocèse de Paris. Chacune des leçons du carnet de préparation qu'il met entre les mains du catéchiste est ainsi conçue : I. Carnet de préparation (réflexions personnelles après lecture attentive du chapitre du catéchisme — division du sujet — méthode à suivre — trait historique — impression à donner — acte à faire produire) — II. Utilisation de cette leçon pour la vie surnaturelle (Exercice de réflexion : 5 minutes — formation à la piété : 15 minutes) — III. Vint-cinq minutes au tableau noir — IV. Pages blanches pour notes personnelles.

Tout en répondant et en faisant face aux mêmes besoins et soucis que l'auteur précédent, M. Quinet porte donc l'essentiel de ses efforts sur la préparation personnelle et psychologique du catéchiste. Il en fait un véritable éducateur, réfléchissant à la fois sur les vérités à livrer et les capacités de ses jeunes auditeurs. Au surplus, durant son cours, le disciple a surtout à écouter, le tableau noir répondant, à juste titre, de la variété et de l'intérêt des leçons.

Tous deux efficaces, basés sur une psychologie sûre et approfondie des enfants, évitant comme de pires ennemis la monotonie et la sécheresse, ces ouvrages répondent à souhait au vœu de Pie X dans son Encyclique *Acerbo nimis* : « parler de la doctrine chrétienne aux adultes et aux enfants, après s'y être préparé par l'étude et une sérieuse méditation »...

HYAC. MARÉCHAL, O.P.

Figures de Carmélites.

Celles que nous présente la Comtesse de Boissieu vécurent en Belgique au XVII[e] siècle (1). Ce sont les fondatrices des Carmels réformés. Issues des plus grandes familles du pays, nous les voyons revivre dans leur milieu : l'aristocratie belge de cette époque, puis, éprises de l'austère vie de sainte Thérèse, entreprendre la fondation de nombreux Carmels dans un pays où fleurissait déjà la vie religieuse dans des couvents de tous les Ordres. C'est la vie à la cour des Archiducs, c'est la vie religieuse en Belgique, celle des Carmélites ensuite, que nous fait connaître ce volume. Il s'achève par un résumé de la spiritualité de la grande fondatrice. Des gravures du temps complètent l'illustration de cette intéressante histoire.

Mère Thérèse du Saint-Sacrement et de la Croix est encore une belle figure de Carmélite (2). Mais c'est en Avignon qu'elle vécut à la fin du siècle suivant. Elle entra au couvent en 1774. Chassée de son cloître par la Révolution, elle resta dans la ville ou aux environs, espérant toujours rétablir son Carmel. Cependant ses anciennes compagnes mouraient soit autour d'elle, soit en exil. Lorsqu'elle put réaliser son désir en 1817, elle était seule de l'ancien Carmel. Les débuts de la restauration furent difficiles, elle rencontra la contradiction, mais son

(1) *Figures de Carmélites en Belgique au XVII[e] siècle*, par la Comtesse H. de Boissieu. — Un vol. petit in-8 de 192 pages. J. Duculot, éditeur, Gembloux (Belgique).

(2) *La Mère Thérèse du Saint-Sacrement et de la Croix (1753-1826)*, par Marie Théodore. — Un vol. in-12 de 260 pages. Aubanel Frères, éditeurs, Avignon.

caractère énergique surmonta tous les obstacles. Lorsqu'elle mourut en 1826, le Carmel d'Avignon était redevenu florissant et fervent.

Fr. S. Bézine, O. P.

Une Sœur Blanche.

Mère Marie Claver (1) fut durant quelques années l'âme de la Congrégation des Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, fondées par le Cardinal Lavigerie. Le grand Cardinal la forma lui-même à la vie religieuse, soupçonnant en cette âme d'élite celle qui devait donner l'essor à sa Congrégation naissante encore bien chétive.

Mère Marie Claver fut peu après sa profession nommée maîtresse des novices, puis assistante de la Mère Générale. Elle prit part à presque toutes les fondations, elle multiplia ses voyages en France et à l'étranger pour trouver des vocations et des ressources. Rien ne se décidait dans sa Congrégation sans son conseil. C'est durant la visite des Missions de l'Afrique équatoriale qu'elle contracta la fièvre qui devait l'emporter en quelques jours, loin de la patrie, privant la communauté et la Mère Générale de son plus ferme appui. Elle n'avait que trente-neuf ans.

Ce livre nous révèle l'œuvre d'une des plus belles Congrégations de Sœurs Missionnaires, elle nous fait parcourir les pays lointains où elles exercent leur labeur charitable. Il nous révèle aussi sous un jour peu connu le Cardinal Lavigerie, directeur de conscience.

Fr. S. Bézine, O. P.

(1) *Mère Marie Claver*, par le colonel de l'Eprevier, son frère. — Un vol. in-8 écu (VIII-377 pp.), 21 fr.; franco 23 fr. Beauchesne, éditeur.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Carolus, episc. Versalien.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).